



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2012

---



**ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2012, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Markus Lampe  
Directeur Général



## Rapport semestriel d'activité

### Extrait comptes consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	S1 2011	S1 2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	65 478	73 724
<b>Résultat opérationnel courant</b>	564	(1 949)
<b>Résultat opérationnel</b>	(113)	(2 542)
<b>Résultat net consolidé</b>	900	(848)
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>	46 485	68 129*
<b>Endettement net</b>	18 348	(2 440)*
<b>Taux d'endettement net (gearing)</b>	40%	-*

\*Après augmentation de capital

Le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2012 du groupe s'établit en hausse de 12,6% à 73,7M€ (+8% à taux de change constants).

Les ventes sont en progression au niveau de chacune des zones géographiques du groupe. En Europe, le chiffre d'affaires progresse de 9% par rapport à 2011. Au Japon, l'activité s'est établie en hausse de 4% en yens par rapport à 2010 (+16% en euros). Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires du groupe croît de 6% en dollars (+15% en euros).

Le résultat opérationnel courant est négatif de 1,9M€ sur le semestre, contre un gain de 0.6 M€ au S1 2011. Le résultat opérationnel est également en perte de 2,5 M€ au cours de la période, à rapprocher d'une perte de 0,1 M€ sur le S1 2011. De ce qui précède, le résultat net consolidé est déficitaire de 0.9 M€, contre un profit de 0,9M€ l'an dernier.

Ces résultats décevants au cours du premier semestre s'expliquent notamment par les perturbations liées au lancement du nouvel ERP Lawson, qui sont maintenant résolues et ne devraient pas impacter négativement les résultats du groupe au second semestre.

Au cours du semestre, Baccarat a également procédé à une augmentation de capital réservée au fonds d'investissement Catterton Partners, qui a investi 27,5 M€ dans la société et détient désormais 22% du capital, devenant le deuxième actionnaire de Baccarat derrière Groupe du Louvre.

**Groupe**

*Baccarat*

---

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2012

---

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2012	30/06/2011	Variation	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.1	73 724	65 478	8 246	12,6%
Autres produits de l'activité		402	488	(86)	-17,6%
Achats consommés Y/C variation de stocks		(8 170)	(5 175)	(2 995)	57,9%
Charges de personnel	5.2	(36 022)	(31 491)	(4 531)	14,4%
Charges externes	5.4	(27 970)	(24 539)	(3 431)	14,0%
Impôts et taxes		(776)	(724)	(52)	7,2%
Dotations aux amortissements		(2 856)	(2 708)	(148)	5,5%
Dotations aux provisions	5.3	(1 082)	(1 500)	418	-27,9%
Reprises sur provisions	5.3	844	436	408	94%
Autres produits d'exploitation	5.5	1 962	1 386	576	41,6%
Autres charges d'exploitation	5.5	(2 005)	(1 087)	(918)	84,5%
<b>Résultat des activités opérationnelles courant</b>		<b>(1 949)</b>	<b>564</b>	<b>(2 513)</b>	<b>-445,6%</b>
Autres produits opérationnels	5.6	438	944	(506)	-53,6%
Autres charges opérationnelles	5.6	(1 031)	(1 621)	590	-36,4%
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>(2 542)</b>	<b>(113)</b>	<b>(2 429)</b>	<b>2149,6%</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		-	(4)	4	na
Coût de l'endettement financier brut	5.7.2	(249)	(223)	(26)	11,7%
Autres produits financiers	5.7.1	4	346	(342)	-98,8%
Autres charges financières	5.7.1	62	70	(8)	-11,4%
<b>Résultat financier</b>		<b>(183)</b>	<b>189</b>	<b>(372)</b>	<b>196,8%</b>
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence	6.3	(14)	(15)	1	-6,7%
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>(2 739)</b>	<b>61</b>	<b>(2 800)</b>	<b>4590,2%</b>
Charges d'impôt sur le résultat	5.8	1 891	839	1 052	125,4%
<b>Résultat après impôt</b>		<b>(848)</b>	<b>900</b>	<b>(1 748)</b>	<b>194,2%</b>
<b>Résultat de la période</b>		<b>(848)</b>	<b>900</b>	<b>(1 748)</b>	<b>194,2%</b>
<b>Dont attribuable aux propriétaires de la société</b>		<b>(693)</b>	<b>1 034</b>	<b>(1 727)</b>	<b>167,0%</b>
<b>Dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>(155)</b>	<b>(134)</b>	<b>(21)</b>	<b>-15,7%</b>
Résultat de base par action (en euros)	8	(1,02)	1,39	(2,41)	173,4%
Résultat dilué par action (en euros)	8	(1,02)	1,39	(2,41)	173,4%

ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2012	30/06/2011
<b>Résultat de la période</b>		<b>(848)</b>	<b>900</b>
<i>Autres éléments du résultat global :</i>			
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers	5.7.2	548	155
Variation de la réserve de conversion		(387)	323
Variation des autres réserves		-	(254)
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global		(238)	(53)
<b>Autres éléments du résultat global net d'impôt</b>		<b>(77)</b>	<b>171</b>
<b>Résultat global total de la période</b>		<b>(925)</b>	<b>1 071</b>
<b>Attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la société		(776)	1 219
Participations ne donnant pas le contrôle		(149)	(148)

**ACTIF CONSOLIDE****(en milliers d'euros)**

	<b>Note</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Immobilisations incorporelles	6.1	6 403	3 023
Immobilisations corporelles	6.2	32 250	33 888
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6.3	36	50
Autres actifs financiers	6.4	3 644	3 445
Actifs d'impôt différé	5.8.1	7 528	5 346
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>49 861</b>	<b>45 752</b>
Stocks	6.5	39 320	34 066
Créances clients	6.6	19 703	23 551
Créances d'impôt courant	5.8.1	1 673	1 611
Autres débiteurs	6.7	8 284	6 081
Autres actifs financiers courants	6.8	1 140	1 262
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.9	31 174	6 715
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>101 294</b>	<b>73 286</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>151 155</b>	<b>119 038</b>

**PASSIF CONSOLIDE****(en milliers d'euros)**

	<b>Note</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Capital social		20 768	16 185
Prime liée au capital	6.11	25 844	3 324
Réserves		25 840	27 652
Réserves de conversion		(3 630)	(3 235)
Résultat de l'exercice		(693)	(2 124)
<b>CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE</b>		<b>68 129</b>	<b>41 802</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		(463)	(314)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6.10</b>	<b>67 666</b>	<b>41 488</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	6.14	4 068	2 797
Avantages du personnel	6.13	8 719	8 209
Provisions	6.12	1 391	1 477
Autres passifs non courants		64	57
Passifs d'impôt différé	5.8.1	948	975
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>15 190</b>	<b>13 515</b>
Provisions	6.12	803	981
Dettes fournisseurs		21 123	18 001
Autres créditeurs	6.15	21 356	19 207
Dettes financières à court terme	6.14	24 666	25 336
Passifs d'impôt exigible	5.8.1	351	510
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>68 299</b>	<b>64 035</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>83 489</b>	<b>77 550</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>151 155</b>	<b>119 038</b>



**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**

(en milliers d'euros)

	<b>Note</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Résultat de la période (y compris intérêts minoritaires)</b>		(848)	(2 344)
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions		3 075	5 553
Profits sur pertes de réévaluation (juste valeur)		(115)	279
Résultats de cession et pertes et profits de dilution		39	(91)
Produits de dividendes		-	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		14	13
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>2 165</b>	<b>3 410</b>
Elimination de la charge (produit d'impôt)		(2 298)	511
Elimination du coût de l'endettement financier net		249	528
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>116</b>	<b>4 449</b>
Incidence de la variation des stocks et en-cours		(5 097)	(1 921)
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs		1 801	(5 947)
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs		5 575	4 432
Impôt sur le résultat payé		(328)	(126)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>2 067</b>	<b>887</b>
Incidence des variations de périmètre		-	(100)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 659)	(5 564)
Acquisition d'actifs financiers		(95)	(85)
Variation des prêts		-	469
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		87	36
Dividendes reçus		-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(14)	8
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(5 681)</b>	<b>(5 236)</b>
Augmentation de capital		27 099	100
Emission d'emprunts		1 935	5 239
Remboursement d'emprunts		(4 959)	(2 536)
Intérêts financiers versés		(249)	(528)
Dividendes payés		-	-
Autres flux liés aux opérations de financement		670	34
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>24 496</b>	<b>2 309</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>6.9</b>	<b>20 882</b>	<b>(2 040)</b>
Trésorerie d'ouverture	6.9	6 699	8 620
Effet de la variation du taux de change		64	119
Trésorerie clôture	6.9	27 645	6 699
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>		<b>20 882</b>	<b>(2 040)</b>

**ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

La variation des capitaux propres au 30 juin 2012 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>31 décembre 2011</b>	<b>16 285</b>	<b>3 352</b>	<b>22 654</b>	<b>( 489)</b>	<b>41 802</b>	<b>( 314)</b>	<b>41 488</b>
Augmentation de capital	4 583	22 515			<b>27 098</b>		<b>27 098</b>
<b>Résultat net de la période</b>			<b>( 693)</b>		<b>( 693)</b>	<b>( 155)</b>	<b>( 848)</b>
<i>Autres éléments du résultat global :</i>							
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers				359	359		<b>359</b>
Variation de la réserve de conversion (*)			( 393)		( 393)	6	<b>( 387)</b>
Variation des autres réserves		-	( 49)		( 49)	-	<b>( 49)</b>
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 442)</b>	<b>359</b>	<b>( 83)</b>	<b>6</b>	<b>( 77)</b>
<i>Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres :</i>							
Paiement fondé sur les actions		5			5	-	<b>5</b>
<b>Total transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
					-		-
<b>30 juin 2012</b>	<b>20 868</b>	<b>25 872</b>	<b>21 519</b>	<b>( 130)</b>	<b>68 129</b>	<b>( 463)</b>	<b>67 666</b>

(\*) dont (98)K€ d' affectation partielle de la marge sur stock en diminution des réserves de conversion.

La variation des capitaux propres au 31 décembre 2011 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>31 décembre 2010</b>	<b>16 185</b>	<b>3 718</b>	<b>25 263</b>	<b>11</b>	<b>45 177</b>	<b>( 99)</b>	<b>45 078</b>
Augmentation de capital	100	( 100)			-		-
<b>Résultat net de la période</b>			<b>( 2 124)</b>		<b>( 2 124)</b>	<b>( 220)</b>	<b>( 2 344)</b>
<i>Autres éléments du résultat global :</i>							
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers				( 500)	( 500)		<b>( 500)</b>
Variation de la réserve de conversion (*)			( 255)		( 255)	5	<b>( 250)</b>
Variation des autres réserves (**)		-	( 230)		( 230)	-	<b>( 230)</b>
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 485)</b>	<b>( 500)</b>	<b>( 985)</b>	<b>5</b>	<b>( 980)</b>
<i>Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres :</i>							
Paiement fondé sur les actions		( 266)			( 266)	-	<b>( 266)</b>
<b>Total transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>( 266)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 266)</b>	<b>-</b>	<b>( 266)</b>
					-		-
<b>31 décembre 2011</b>	<b>16 285</b>	<b>3 352</b>	<b>22 654</b>	<b>( 489)</b>	<b>41 802</b>	<b>( 314)</b>	<b>41 488</b>

(\*) dont (467) d' affectation partielle de la marge sur stock en diminution des réserves de conversion.

(\*\*) dont (293) de plus-value de consolidation suite à la sortie de Benelux

## Notes annexes aux comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012

1.	PRINCIPES COMPTABLES.....	12
1.1	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS.....	12
1.2	METHODES DE CONSOLIDATION .....	13
1.3	CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES .....	14
1.4	OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES .....	14
1.5	CHIFFRE D’AFFAIRES .....	15
1.6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....	15
1.7	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT .....	15
1.8	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	16
1.9	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	16
1.8.1	VALEUR BRUTE .....	16
1.8.2	AMORTISSEMENT .....	17
1.10	DEPRECIATION DES ELEMENTS D’ACTIFS.....	18
1.11	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	19
1.12	STOCKS .....	22
1.13	IMPOTS .....	23
1.14	PROVISIONS .....	23
1.15	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL .....	24
1.16	BAUX ET LOYERS PROGRESSIFS.....	25
1.17	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....	26
1.18	RESULTAT PAR ACTION.....	26
2.	GESTION DU RISQUE FINANCIER .....	27
2.1	RISQUE DE CREDIT .....	27
2.1.1	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS .....	27
2.1.2	GARANTIES.....	28
2.2	RISQUE DE LIQUIDITE.....	28
2.3	RISQUE DE MARCHE .....	29
2.3.1	RISQUE DE CHANGE .....	29
2.3.2	RISQUE DE TAUX D’INTERET .....	30
2.3.3	GESTION DU CAPITAL .....	30
3.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	31
4.	SECTEURS OPERATIONNELS.....	32
4.1	COMPTE DE RESULTAT.....	32
4.2	BILAN .....	33
4.3	INVESTISSEMENTS ET AUTRES .....	34
5.	COMPTE DE RESULTAT.....	36
5.1	CHIFFRE D’AFFAIRES .....	36

5.2	CHARGES DE PERSONNEL.....	36
5.3	DOTATIONS AUX PROVISIONS.....	36
5.4	CHARGES EXTERNES.....	37
5.5	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	37
5.6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	38
5.7	RESULTAT FINANCIER.....	38
5.7.1	AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES.....	38
5.7.2	INSTRUMENTS DERIVES.....	39
5.8	IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	40
5.8.1	EVOLUTION DES POSTES DE BILAN.....	41
5.8.2	ANALYSE DES IMPOTS DIFFERES.....	41
5.8.3	RECONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE AU TAUX LEGAL EN FRANCE ET LA CHARGE D'IMPOT REELLE.....	42
5.8.4	DEFICITS REPORTABLES N'AYANT PAS DONNE LIEU A LA COMPTABILISATION D'UN IMPOT DIFFERE ACTIF.....	43
6.	BILAN CONSOLIDE.....	44
6.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	44
6.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	46
6.3	TITRES MIS EN EQUIVALENCE.....	47
6.3.1	EVOLUTION DE LA VALEUR D'EQUIVALENCE.....	47
6.3.2	QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES ET DES RESULTATS NETS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.....	48
6.3.3	INFORMATIONS AGREGES DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.....	48
6.4	AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	48
6.5	STOCKS.....	49
6.6	CLIENTS.....	49
6.7	AUTRES DEBITEURS.....	49
6.8	AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS.....	50
6.9	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	50
6.10	CAPITAUX PROPRES.....	51
6.11	PAIEMENT A BASE D'ACTIONNAIRES.....	51
6.11.1	CONTEXTE.....	52
6.11.2	PRINCIPES METHODOLOGIQUES ET HYPOTHESES D'EVALUATION DES PRIX.....	52
6.12	PROVISIONS.....	54
6.13	AVANTAGES DU PERSONNEL.....	55
6.13.1	FRANCE.....	56
6.13.2	FILIALES ETRANGERES.....	59
6.13.3	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION.....	63
6.14	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	63
6.15	AUTRES CREDITEURS.....	66
6.16	PASSIFS EVENTUELS.....	66

<b>7.</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	<b>67</b>
<b>7.1</b>	<b>PAR NATURE.....</b>	<b>67</b>
<b>7.2</b>	<b>ECHEANCIER.....</b>	<b>67</b>
<b>7.3</b>	<b>ENGAGEMENTS DE LOCATION .....</b>	<b>68</b>
<b>8.</b>	<b>RESULTAT PAR ACTION .....</b>	<b>69</b>
<b>9.</b>	<b>RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....</b>	<b>70</b>
<b>9.1</b>	<b>SOCIETE MERE ET SOCIETE TETE DE GROUPE .....</b>	<b>70</b>
<b>9.2</b>	<b>OPERATIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS.....</b>	<b>70</b>
<b>9.2.1</b>	<b>REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS ET DU DIRIGEANT.....</b>	<b>70</b>
<b>9.2.2</b>	<b>HISTORIQUE DES PLANS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS .....</b>	<b>74</b>
<b>9.2.3</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES ATTRIBUTAIRES DE LA SOCIETE.....</b>	<b>75</b>
<b>9.3</b>	<b>MONTANT PROVISIONNE AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSION, RETRAITE OU AUTRES AVANTAGES .....</b>	<b>75</b>
<b>9.4</b>	<b>TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS :.....</b>	<b>75</b>
<b>9.5</b>	<b>AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....</b>	<b>76</b>

## **FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE**

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2012 du groupe s'établit en hausse de 12,6% à 73,7 M€ (+8% à taux de change constants).

Les ventes sont en progression au niveau de chacune des zones géographiques du groupe. En Europe, le chiffre d'affaires progresse de 9% par rapport à 2011. Au Japon, l'activité s'est établie en hausse de 4% en yens par rapport à 2010 (+16% en euros). Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires du groupe croît de 6% en dollars (+15% en euros).

Le résultat opérationnel courant est négatif de 1,9M€ sur le semestre, contre un gain de 0.6 M€ au premier semestre 2011. Le résultat opérationnel est également en perte de 2,5 M€ au cours de la période, à rapprocher d'une perte de 0,1 M€ sur le premier semestre 2011. De ce qui précède, le résultat net consolidé est déficitaire de 0,9 M€, contre un profit de 0,9M€ l'an dernier.

Au cours du semestre, Baccarat a également procédé à une augmentation de capital réservée au fonds d'investissement Catterton Partners, qui a investi 27,5 M€ dans la société et détient désormais 22% du capital, devenant le deuxième actionnaire de Baccarat derrière Starwood Capital.

La filiale américaine Baccarat Inc. a conclu début 2012 un bail avec Ironwood Realty Corporation pour l'ouverture d'une nouvelle boutique au 635 Madison avenue à New-York, U.S.A.

Le Conseil d'administration du 31 janvier 2012 a autorisé, dans le cadre de ce bail, Baccarat SA à délivrer sa garantie pour le paiement de toutes les sommes dues au bailleur par Baccarat Inc. au titre dudit bail dans la limite des montants et plafonds suivants :

- au cours des 12 premiers mois du bail, à hauteur d'un montant maximum de 8 345 K\$, cette somme correspondant à 3 ans de loyer indexé,
- à la suite de cette première période de 12 mois et pour toute la durée du bail restant à courir, la garantie sera plafonnée au montant total du loyer indexé dû au cours des 24 mois suivant le défaut de paiement du locataire, avec un montant maximum de 7 355 K\$.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## 1. Principes comptables

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2012 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (« Normes IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- image fidèle,
- continuité d'exploitation,
- méthode de la comptabilité d'engagement.

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations seront en vigueur pour l'exercice ouvert après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés.

Aucun de ces textes ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

L'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés est établi de manière uniforme par les entités du Groupe et les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 septembre 2012.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euro le plus proche.

### 1.1 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le Groupe Baccarat doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états pourraient différer des estimations actuelles.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 5.7 Valorisation des instruments financiers,
- Note 5.8 Utilisation des pertes fiscales,
- Note 6.11 Paiement à base d'actions,

- Note 6.13 Evaluation des obligations liées à des régimes à prestations définies,
- Notes 6.12 Provisions liées à une estimation des risques.

## **1.2 Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent ceux de Baccarat S.A., société mère, domiciliée en France, ainsi que ceux de ses filiales, et des sociétés associées. Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans le chapitre «Périmètre de consolidation».

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale lorsque le Groupe a une participation, généralement majoritaire, et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de participation au capital. Le contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour déterminer la présomption de contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles sont pris en compte.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées au bilan dans une catégorie distincte des fonds propres. La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence d'une influence notable est habituellement mise en évidence, soit par la représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, la participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment la participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions, les transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, l'échange de personnels dirigeants, soit par la fourniture d'informations techniques essentielles.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prend fin.

Quand la quote-part de perte attribuée au Groupe excède la valeur comptable des entités mises en équivalence, la quote-part de pertes prise en compte est limitée à hauteur de la valeur mise en équivalence. La participation mise en équivalence est ramenée à zéro jusqu'à retour à meilleure fortune.



Selon les principes de consolidation, les transactions réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les gains et pertes entre les sociétés du Groupe sont également éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés s'il n'existe pas d'indice de perte de valeur.

Les gains issus des transactions avec les entités associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue, les pertes sont éliminées de la même façon, mais seulement s'il n'existe pas des indices de perte de valeur.

### **1.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères**

Lors de la consolidation, les actifs et passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur, des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de clôture. Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change approchant les cours aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

Un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, dont le paiement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue en substance une part de l'investissement net dans l'activité à l'étranger. Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en réserve de conversion.

### **1.4 Opérations libellées en devises**

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en résultat financier pour les transactions financières.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion d'éléments monétaires correspondent à la différence entre le coût amorti libellé dans la monnaie fonctionnelle à l'ouverture de la période, ajusté de l'impact du taux d'intérêt effectif et des paiements sur la période, et le coût amorti libellé dans la monnaie étrangère converti au cours de change à la date de clôture.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts résultant de la conversion des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, ou d'instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, qui sont

comptabilisés en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture.

### **1.5 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et des prestations de services accessoires à des tiers, déduction faite des remises commerciales, des escomptes financiers et des retours. Les ventes sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, selon la nature des incoterms négociés avec les clients.

La liste des incoterms est la suivante :

- CIF : Cost Insurance Freight
- CIP : Carriage and Insurance Paid to
- CPT : Carriage Paid to
- DDP : Delivered Duty Paid
- DDU : Delivered Duty Unpaid
- EXW : Ex-Works
- FCA : Free Carrier
- FOB : Free On Board
- FDO : Franco Domicile

Les produits ne sont enregistrés que si leur recouvrement est probable.

### **1.6 Autres produits et charges opérationnels**

La société a adopté une présentation du compte de résultat faisant ressortir le résultat des activités opérationnelles courantes tel que défini par la recommandation du CNC n° 2009-R-03.

Les charges et produits opérationnels non courants sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne pourraient être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle.

### **1.7 Frais de recherche et de développement**

La politique de recherche et de développement de Baccarat se traduit par les incidences comptables suivantes :

- Il n'existe pas d'activité de recherche et de développement en tant que tel,
- La création et le développement de produits nouveaux sont généralement le fait de créateurs externes rétribués sous forme de droits d'auteurs qui sont enregistrés en charges,
- Les frais de développement sont essentiellement constitués par la mise au point de process industriels qui font l'objet d'une inscription à l'actif sous forme d'immobilisations corporelles ou incorporelles et sont amortis sur la durée d'utilité estimée du bien.

La valeur recouvrable, les longévités ainsi que la méthode d'amortissement sont révisées d'année en année. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des marques et des frais de développement de site internet sont

comptabilisées en tant qu'actifs pour autant qu'elles génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés et sont amorties comme les immobilisations incorporelles acquises.

## **1.8 Autres immobilisations incorporelles**

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Le Groupe a qualifié comme autres immobilisations incorporelles, les actifs acquis séparément tels que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les brevets et les droits au bail.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

- les systèmes d'information de gestion sont amortis sur une période de trois à cinq ans,
- les autres immobilisations incorporelles (hors droits au bail) sont amorties sur une période de cinq ans.

Les quotas d'émission acquis à titre onéreux sont comptabilisés en actifs incorporels à leur coût d'acquisition. La provision pour excédent d'émission par rapport aux droits d'émission alloués et conservés est évaluée pour la partie couverte par des droits acquis à la valeur comptable de ces droits.

## **1.9 Immobilisations corporelles**

### **1.8.1 Valeur brute**

L'option retenue par le Groupe quant au principe d'évaluation des immobilisations corporelles est la méthode du coût selon la norme IAS 16, soit l'évaluation au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, tout autre coût directement attribuable pour permettre d'utiliser l'actif dans les conditions d'exploitation prévues. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou la construction d'actifs qualifiés sont capitalisés lorsqu'ils sont encourus.

Le coût d'une immobilisation corporelle est comptabilisé en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut

être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Compte tenu de la spécificité de l'entreprise, une immobilisation ancienne et totalement amortie, constituée principalement par des équipements nécessaires à la production, peut être maintenue à l'actif de l'entreprise puisqu'elle peut être éventuellement et très ponctuellement utilisée pour le processus de fabrication d'une pièce d'un réassort d'un modèle ancien.

L'usage de cet équipement très hypothétique entraîne, avant son utilisation, des frais d'entretien de remise en état et ne justifie pas son évaluation à l'actif du bilan.

Dès que la société n'entrevoit plus son usage, elle est sortie de l'actif.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits ou autres charges » du compte de résultat.

### **1.8.2 Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les actifs loués dans le cadre d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.

Les immobilisations ou composants tels que les terrains ayant une durée d'utilité illimitée ne sont pas amortis mais ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel pour définir les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque les immobilisations corporelles ont des composants qui ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis selon leur propre durée d'utilité.

Les frais et coûts d'emprunt initiaux liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés au coût de ces actifs. Ils sont activés et amortis selon la durée d'utilisation de ces catégories d'actifs.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif font l'objet d'une révision au moins à chaque fin de période annuelle et, si les attentes diffèrent par rapport aux estimations précédentes, les changements sont comptabilisés comme un changement d'estimation comptable conformément à la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs".

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation ci-après. :

	<i>Durée</i>
<b>Bâtiments industriels</b>	10 à 40 ans
<b>Bâtiments non industriels</b>	40 ans
<b>Agencements industriels</b>	10 ans
<b>Agencements non industriels</b>	3 à 10 ans
<b>Mobilier et divers</b>	5 à 10 ans

### **1.10 Dépréciation des éléments d'actifs**

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée chaque année à la même date.

Une perte de valeur est le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, cette valeur étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie.

#### **Unité génératrice de trésorerie :**

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l' « unité génératrice de trésorerie »).

Le Groupe disposant d'un secteur d'activité unique, à savoir les objets en cristal à destination des Arts de la table, des bijoux et de la décoration, aucune segmentation interne de ces activités n'existe. De ce fait, le niveau pertinent de définition des unités génératrice de trésorerie (UGT) est la zone géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Chaque zone géographique est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

#### **Valeur d'utilité :**

En cas de survenance de facteurs défavorables significatifs (litiges contractuels, dégradation de l'environnement économique d'un secteur d'activité ou d'un pays), le Groupe réexamine la valeur d'utilité des actifs et peut être amené à déprécier certains d'entre eux.

La juste valeur est déterminée en estimant le total actualisé des flux financiers futurs générés par l'actif.

## **1.11 Actifs et passifs financiers**

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32. Les méthodes de comptabilisation et d'évaluation utilisées sont les suivantes :

### **Créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes courantes**

Les créances et dettes commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur (le cas échéant majorée ou minorée des coûts de transaction) et ultérieurement au coût amorti. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement conduisant à une perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la dépréciation sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, à la valeur inscrite au bilan.

### **Prêts, créances et autres instruments financiers non dérivés**

Cette catégorie comprend principalement des dépôts de garantie, des autres prêts et d'autres créances. Pour les dépôts de garantie et prêts divers, la valeur comptable représente une estimation raisonnable de la juste valeur. Ces dépôts de garantie et prêts divers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils sont dépréciés s'il est probable qu'il ne sera pas possible de recouvrer la totalité des montants (en principal et en intérêts) dus selon les termes contractuels.

La perte de valeur comptabilisée en résultat est égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'actif augmente ensuite du fait d'un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, celle-ci est reprise, mais la reprise ne peut porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur au coût d'origine amorti qui aurait été obtenu s'il n'avait pas été déprécié.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Ce poste comprend les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Il inclut également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de trois mois), aisément convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Etant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

## **Emprunts et dettes financières, dettes finançant l'activité de crédit**

Les dettes financières sont essentiellement constituées d'emprunts obligataires, d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Pour les emprunts à taux fixe, deux méthodes sont utilisées :

- Les risques des emprunts à taux fixe qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture de juste valeur font l'objet d'une comptabilisation à la valeur de marché.
- Les autres emprunts à taux fixe sont comptabilisés au coût amorti.

Les dettes de location-financement sont comptabilisées au coût amorti. Leur valeur de marché est déterminée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

## **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global au poste « réserve d'actifs disponibles à la vente », jusqu'à leur cession où elles sont transférées en résultat, sauf en cas de baisse significative ou durable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée en résultat. Cette dépréciation ne peut ensuite être reprise qu'en cas de cession des titres.

La juste valeur correspond, pour les titres de capitaux propres cotés, au dernier cours de Bourse. Pour les titres non cotés, elle est déterminée en fonction de la quote-part du Groupe dans l'actif net (éventuellement corrigé) de la société, de sa valeur de rendement, des perspectives de rentabilité ou à valeur d'expert.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres de capitaux propres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

## **Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession**

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand elle représente une activité distincte et significative pour le Groupe, et que les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de

cession sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés des périodes présentées.

### **Instruments dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application d'IAS 39, destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (taux, change et actions).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie pour la part efficace.

Pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture, la comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture d'après la norme IAS 39 : la couverture de Juste

Valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger.

Seuls les deux premiers modèles sont utilisés à ce jour par le Groupe. La plupart des dérivés utilisés par le Groupe sont éligibles à la comptabilité de couverture. Ainsi :

#### ***Couverture de flux de trésorerie***

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en autres éléments du résultat global (réserve de cash flow hedge) à hauteur de la partie efficace de la couverture ; les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères d'une comptabilité de couverture, arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Lorsque l'élément couvert est un actif non-financier, le profit ou la perte cumulée associé est sorti des capitaux propres et inclus dans le coût initial de l'actif lorsqu'il est comptabilisé. Dans les autres cas, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.



### ***Couvertures de juste valeur***

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de la juste valeur du dérivé ; celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de juste valeur de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace.

Les instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an sont présentés au bilan en actifs ou passifs non courants. Les autres instruments financiers sont classés en actifs ou passifs courants.

### **Capital**

#### ***Actions ordinaires***

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

#### **1.12 Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **Stocks de matières premières, de produits intermédiaires et d'emballages**

Ces stocks sont évalués soit au dernier prix d'achat, évaluation proche d'un calcul FIFO (« Premier entré premier sorti ») dans un contexte de rotation rapide de stocks, soit au coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition incorpore les frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Leur coût est net de ristournes de fin d'année.

#### **Stocks de produits finis**

Leur prix de revient inclut outre la consommation de matières premières, produits intermédiaires et d'emballages, les coûts engagés dans le cycle de production dont les principaux sont les suivants : frais de personnel, sous-traitance, conditionnement, amortissements, droits d'auteur, entretien, outillage et fournitures et autres achats.

Les prix de revient des produits finis sont calculés, à partir des coûts de production de chaque exercice, selon une méthode qui avoisine le coût moyen pondéré, en raison des faibles variations observées d'une année sur l'autre.

Les coûts de production sont affectés aux différents produits en fonction du nombre d'unités d'œuvre consommées à chaque étape du processus de fabrication.

Le coût de sous activité est exclu du coût de production et constitue une charge de l'exercice.

## **En cours de production**

Les en cours de production sont évalués au prix de revient déterminé en fonction de leur état d'avancement à la clôture de l'exercice.

## **Dépréciation des stocks**

Une comparaison est effectuée à chaque clôture entre la valeur nette comptable et la valeur nette de réalisation des articles en stocks. Dans l'hypothèse où cette dernière est plus faible, une dépréciation est constituée. Cette valeur de réalisation est essentiellement observée à partir des flux de ventes et de productions durant les deux derniers exercices.

### **1.13 Impôts**

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat »

La charge (le produit) d'impôt est égale (égal) au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice.

Les impôts différés sont calculés sur la base dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler ses actifs et passifs appliquant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les différences temporelles sont les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. L'impôt différé constaté est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable.

Les impôts différés sont enregistrés pour toutes différences temporelles, à moins que l'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et que les déficits reportables et les amortissements réputés différés seront récupérables sur une durée raisonnable.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

L'impôt différé qui résulte d'un changement de taux ou de la réglementation fiscale est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments précédemment inscrits directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

### **1.14 Provisions**

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet est significatif, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'actualisation reflétant le taux d'intérêt sans risque et les risques spécifiques à l'actif.

## **1.15 Engagements envers le personnel**

### **Régimes à prestations définies**

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la même monnaie que le paiement des prestations. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

### **Autres avantages à long terme du personnel**

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements du Groupe. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les salariés du Groupe perçoivent en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient des indemnités de départ en retraite.

Certains salariés perçoivent des compléments de retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont les versements de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuair indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés en France : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés, les primes de médailles du travail selon les accords et usages en vigueur au sein des sociétés.

Pour les avantages post-emplois (engagements de retraite et assimilés), les écarts actuariels constatés sont amortis selon la méthode dite « du corridor » (selon laquelle sont amortis dans l'exercice les écarts de l'année antérieure excédant 10% du montant de l'engagement ou de la valeur du fonds) en fonction de la durée d'activité ou de vie moyenne du personnel bénéficiant du régime.

### **Paiements fondés sur des actions**

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des options accordées aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises pour lesquelles les conditions d'acquisition de services et hors marché sont remplies.

La juste valeur du montant à régler à un membre du personnel au titre des droits à l'appréciation d'actions, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée en charges en contrepartie d'une augmentation de passif, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent le droit au règlement de manière définitive. Le passif est réévalué à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en charges de personnel.

Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions dans lesquelles le Groupe reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des transactions qui sont réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont les instruments de capitaux propres seront obtenus par le Groupe.

### **1.16 Baux et loyers progressifs**

Les contrats de crédit-bail et assimilés présentant les critères de location-financement sont activés selon les principes de la norme IAS 17 « Contrats de location » et IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », dès lors que ces contrats transfèrent au locataire l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. Les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe. Elles sont

évaluées au plus bas de leur juste valeur ou de la valeur actualisée des paiements minimums à l'origine du contrat, diminuée du cumul d'amortissements et des pertes de valeur. Les taux retenus pour le plan d'amortissement de l'emprunt sont les taux contractuels.

Les autres contrats (y compris de sous-location) constituent des locations simples et sont comptabilisés comme des locations. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en moins des charges sur la durée du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû. Les paiements conditionnels sont comptabilisés en modifiant les paiements minimaux sur la durée restant à courir du contrat lorsque l'ajustement du montant du loyer est confirmé.

Des baux conclus aux Etats-Unis prévoient des loyers progressifs sur 20 ans. Les charges et les produits revenant au Groupe sont étalés de façon linéaire sur toute la période des baux.

### **1.17 Produits et charges financiers**

Les produits financiers comprennent les intérêts sur les placements (y compris sur les actifs financiers disponibles à la vente) et les profits réalisés sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les intérêts sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des dettes vis à vis du personnel, les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers et les pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisées en résultat. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat selon la méthode du coût amorti.

Les profits et perte de change sont enregistrés pour leur montant net.

### **1.18 Résultat par action**

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

## 2. Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

### 2.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

#### 2.1.1 Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. En revanche, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au niveau géographique.

La plus grande majorité des clients sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plus de 4 ans. Le Groupe a subi peu de pertes sur cette période. Pour les besoins du suivi du risque de crédit, les clients sont regroupés en fonction de leurs profils de crédit (personne physique ou morale, grossistes, détaillants ou consommateurs finals, localisation géographique, secteur d'activité, profil, antériorité, et existence de difficultés financières antérieures). Les créances clients et autres débiteurs sont principalement liés à des clients grossistes. Les clients qui sont identifiés comme étant à «risque élevé » sont inscrits sur une liste répertoriant les clients soumis à des mesures restrictives, et pour lesquels les ventes futures doivent être réglées par avance avec l'accord du Comité de Direction.

Les ventes de biens sont assorties de clauses de réserve de propriété, afin qu'en cas d'impayé le Groupe dispose d'une sûreté. S'agissant des créances clients et autres débiteurs, le Groupe ne demande pas de garantie spécifique.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation (cf. note 6.6 - clients) qui représente son estimation des pertes probables relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les

deux principales composantes de cette dépréciation correspondent d'une part à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés, d'autre part à des pertes globales déterminées par groupes d'actifs similaires, correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées. Le montant de la perte globale repose sur des données historiques de statistiques de paiement.

### 2.1.2 Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité. Au 30 juin 2012, les garanties financières suivantes étaient accordées :

➤ Avec la société Baccarat Inc :

- Garantie d'une ligne de crédit revolving à hauteur de 865 K\$ négociée par Baccarat Inc,
- Baccarat SA a délivré sa garantie dans le cadre de la conclusion d'un bail pour le nouveau magasin de New-York au 635 Madison Avenue,
  - Au cours des 12 premiers mois du bail, à hauteur d'un montant maximum de 8 345 K\$, cette somme correspondant à 3 ans de loyer indexé,
  - A la suite de cette première période de 12 mois et pour toute la durée du bail restant à courir, la garantie serait plafonnée au montant total du loyer indexé dû au cours des 24 mois suivant le défaut de paiement du locataire, avec un montant maximum de 7 355 K\$.

➤ Avec la société Baccarat UK Ltd :

- Garantie solidaire accordée par Baccarat SA de la parfaite exécution des obligations souscrites par Baccarat UK Ltd au profit de la société Harrod's.

## 2.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe Baccarat avait subi au cours de l'exercice 2009, une érosion de ses volumes d'activité, principalement au Japon et aux Etats-Unis qui représentent des marchés significatifs pour la société. Ce ralentissement était dû à la dégradation de la conjoncture économique mondiale et au niveau de l'industrie des produits de luxe.

Pour faire face à cette conjoncture, le groupe avait entrepris de maîtriser ses investissements, de réduire ses charges d'exploitation et a mis en œuvre diverses mesures à la manufacture (chômage partiel, formation...) afin de réduire sur l'exercice le niveau de stock et de préparer l'entreprise à toute reprise future.

Par ailleurs, une restructuration complète de la filiale américaine a été mise en œuvre afin d'adapter les structures et les coûts aux nouvelles conditions de marché.

Un protocole d'accord (le « Protocole ») en date du 14 décembre 2009 a été signé entre Baccarat S.A., la Société du Louvre, BNP Paribas, CIC Est, LCL Le Crédit Lyonnais, Natixis et la Société Générale, sous l'égide de La Médiation du Crédit, afin de renouveler les lignes de crédit de Baccarat France et de sa filiale Baccarat Inc. à échéance du 2 novembre 2010 pour des montants respectifs de 13 435 K€ et de 8 500 K\$.

Le 16 décembre 2010, dans le cadre de ce Protocole, Baccarat a, en coordination avec la Société du Louvre, actionnaire majoritaire, renouvelé ses lignes de crédit pour Baccarat S.A. et Baccarat Inc. avec l'ensemble de ses partenaires financiers historiques.

Suite au respect du covenant bancaire, les lignes de crédit sont renouvelées jusqu'au 17 décembre 2012 pour Baccarat S.A. à hauteur de 11 240 K€ et pour Baccarat Inc. à hauteur de 6 140 K\$, moyennant un certain nombre de garanties.

Enfin, dans le cadre de ce protocole d'accord, il était prévu un certain nombre de dispositions portant notamment sur les points suivants :

- L'actionnaire majoritaire a apporté sous forme d'avance en compte courant un montant de 1 167 K€,
- L'acquisition par Baccarat S.A. des titres de Baccarat Real Estate (BRE), détenus par Groupe du Louvre en vue de leur cession intégrale,
- L'actionnaire majoritaire a accordé un crédit-vendeur à Baccarat S.A. de 3 853 K€.

Suite à l'acquisition par Baccarat de la participation de Groupe du Louvre dans la société Baccarat Real Estate (BRE) intervenue en juin 2010 grâce à un crédit-vendeur, la société Baccarat Real Estate a été cédée pour un montant de 10 114 K\$, par accord du 28 juillet 2010.

Au 30 juin 2012, le solde de l'avance en compte courant et du crédit vendeur consentis par Société du Louvre à Baccarat S.A. s'élève à 5 000 K€ (étant précisé que la somme des engagements financiers de Société du Louvre vis à vis du Groupe Baccarat ne saurait excéder 5 000 K€).

Baccarat est par ailleurs confiante dans sa capacité à se refinancer à des conditions satisfaisantes au plus tard à l'échéance de ses lignes de crédit.

## **2.3 Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

### **2.3.1 Risque de change**

Le Groupe est exposé au risque de change sur ses ventes, les achats et les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, essentiellement l'euro (€). Les monnaies dans lesquelles ces transactions sont essentiellement libellées sont l'euro, le dollar, et le Yen.

A tout moment, le Groupe couvre la majorité de son exposition estimée au risque de change au titre des ventes et achats prévisionnels pour les six prochains mois. Le Groupe couvre également la majorité de toutes ses créances et dettes commerciales libellées en monnaie étrangère. Le Groupe a recours à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. La plupart de ces contrats à terme ont, à la date de clôture, une



échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

Les investissements du Groupe dans les autres filiales ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

### **2.3.2 Risque de taux d'intérêt**

Le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer que la majorité de l'exposition aux variations des taux d'intérêts des emprunts porte sur des taux fixes (cf. note 6.14 – Emprunts et dettes financières).

### **2.3.3 Gestion du capital**

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

### 3. Périmètre de consolidation

Nombre de sociétés consolidées :

	30/06/2012	31/12/2011
Intégration globale	12	12
Mise en équivalence	1	1
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

Les sociétés suivantes sont consolidées :

<b>Sociétés</b>	<b>Méthode de consolidation 2012.06</b>	<b>% de contrôle 2012.06</b>	<b>% d'intérêt 2012.06</b>	<b>Méthode de consolidation 2011.12</b>	<b>% de contrôle 2011.12</b>	<b>% d'intérêt 2011.12</b>
<b><i>France</i></b>						
Baccarat (société mère)	IG	100	100	IG	100	100
Ets Damon et Delente	IG	100	100	IG	100	100
SVD André Bonhomme	ME	40	40	ME	40	40
<b><i>Reste de l'Europe</i></b>						
Baccarat UK	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat GmbH	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Greece Ltd	IG	50,97	50,97	IG	50,97	50,97
Baccarat Espagne	IG	100	100	IG	100	100
<b><i>Asie</i></b>						
Baccarat Pacific KK (Japon)	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Pacific Singapour	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Far East Ltd	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Italia (**)	IG	100	100	IG	100	100
<b><i>Etats-Unis</i></b>						
Baccarat Inc.	IG	100	100	IG	100	100
<b><i>Autre</i></b>						
Baccarat Americas (La Barbade)	IG	51	51	IG	51	51

IG : Intégration globale/ ME : Mise en équivalence/ NC : Non consolidée

(\*)Société sortante en janvier 2011 / (\*\*)Société entrante en juillet 2011.

## 4. Secteurs opérationnels

En application de la norme IFRS 8 - Segments opérationnels, Baccarat dispose d'un secteur d'activité unique à savoir la fabrication et la commercialisation d'objets majoritairement en cristal essentiellement dans les segments des Arts de la table, des bijoux et de la décoration. De ce fait, le niveau pertinent d'analyse des informations repose sur les opérations par zones géographiques. Cette information est issue des systèmes internes d'organisation et de la structure de gestion du Groupe.

Les résultats, ainsi que les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement affectables à un secteur ou qui peuvent lui être alloués sur une base raisonnable. Les investissements sectoriels comprennent le total des dépenses encourues au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'information sectorielle se décompose de la façon suivante :

### 4.1 Compte de résultat

- Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2012 se présente ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Amériques</b>	<b>Asie</b>	<b>Europe</b>	<b>Reste du Monde</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	8 969	24 507	37 527	2 721	<b>73 724</b>
<b>Résultat Sectoriel</b>	2 497	7 767	30 554	2 460	<b>43 278</b>
Frais Marketing, Communication, Administratif					45 820
<b>Résultat Opérationnel</b>					<b>(2 542)</b>
Résultat Financier					(183)
Impôt sur le bénéfice					1 891
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>					<b>(834)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence			(14)		(14)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>					<b>(848)</b>
Intérêts minoritaires	8		(163)		(155)
<b>RESULTAT NET (Part du Groupe)</b>					<b>(693)</b>

Le résultat sectoriel correspond au chiffre d'affaires réalisé dans chacune des zones (par destination des ventes) diminué des charges supportées et affectables dans chacune de ces zones. Les charges non affectées aux différentes zones géographiques concernent principalement les dépenses de marketing, commercialisation et d'administration, les coûts de sous-activité de la Manufacture et les coûts non récurrents.

- Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2011 se présente ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Amériques</b>	<b>Asie</b>	<b>Europe</b>	<b>Reste du Monde</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	7 629	21 385	34 429	2 035	<b>65 478</b>
<b>Résultat Sectoriel</b>	(1 361)	3 475	9 589	521	<b>12 224</b>
Frais Marketing, Communication, Administratif					12 337
<b>Résultat Opérationnel</b>					<b>(113)</b>
Résultat Financier					189
Impôt sur le bénéfice					839
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>					<b>915</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence			(15)		(15)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>					<b>900</b>
Intérêts minoritaires	(9)		(125)		(134)
<b>RESULTAT NET (Part du Groupe)</b>					<b>1 034</b>

## 4.2 Bilan

- Le bilan sectoriel au 30 juin 2012 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Amériques</b>	<b>Asie</b>	<b>Europe</b>	<b>Reste du Monde</b>	<b>TOTAL</b>
Actifs sectoriels	10 426	26 850	15 716	1 478	<b>54 470</b>
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence			36		<b>36</b>
<b>Actifs du Siège non affectés</b>					<b>96 649</b>
<b>Actif total consolidé</b>	<b>10 426</b>	<b>26 850</b>	<b>15 752</b>	<b>1 478</b>	<b>151 155</b>
Passifs sectoriels	(11 432)	22 760	(512)		<b>10 816</b>
<b>Passifs du Siège non affectés</b>					<b>140 339</b>
<b>Passif total consolidé</b>	<b>(11 432)</b>	<b>22 760</b>	<b>(512)</b>		<b>151 155</b>

Les actifs du siège concernent principalement les immobilisations de la Manufacture, les stocks, les actifs d'impôts, le poste autres créances et la trésorerie.

Les passifs du siège non affectés concernent les capitaux propres de Baccarat SA, les engagements sociaux, les dettes financières, les passifs d'impôts et les dettes fournisseurs.

- Le bilan sectoriel au 31 décembre 2011 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Amériques</b>	<b>Asie</b>	<b>Europe</b>	<b>Reste du Monde</b>	<b>TOTAL</b>
Actifs sectoriels	10 942	24 641	22 939	983	<b>59 505</b>
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence			50		<b>50</b>
Actifs du Siège non affectés					59 483
<b>Actif total consolidé</b>	<b>10 942</b>	<b>24 641</b>	<b>22 989</b>	<b>983</b>	<b>119 038</b>
Passifs sectoriels	(9 825)	25 810	(1 198)		<b>14 787</b>
Passifs du Siège non affectés					104 251
<b>Passif total consolidé</b>	<b>(9 825)</b>	<b>25 810</b>	<b>(1 198)</b>		<b>119 038</b>

#### 4.3 Investissements et autres

- Les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi au 30 juin 2012 :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Amériques</b>	<b>Asie</b>	<b>Europe</b>	<b>Reste du Monde</b>	<b>TOTAL</b>
Investissements sectoriels	795	171	90		<b>1 056</b>
Investissements du siège non affectés					4 603
<b>Investissements Année 2012</b>	<b>795</b>	<b>171</b>	<b>90</b>		<b>5 659</b>
Amortissements sectoriels	203	550	343	9	<b>1 105</b>
Amortissements du siège non affectés					1 751
<b>Amortissements Année 2012</b>	<b>203</b>	<b>550</b>	<b>343</b>	<b>9</b>	<b>2 856</b>
<b>Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement</b>	149	1 566	714		<b>2 429</b>

- Au 30 juin 2011, les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Amériques</b>	<b>Asie</b>	<b>Europe</b>	<b>Reste du Monde</b>	<b>TOTAL</b>
Investissements sectoriels	205	164	64		<b>433</b>
Investissements du siège non affectés					1 804
<b>Investissements Année 2011</b>	<b>205</b>	<b>164</b>	<b>64</b>		<b>2 237</b>
Amortissements sectoriels	308	603	280	9	<b>1 200</b>
Amortissements du siège non affectés					1 508
<b>Amortissements Année 2011</b>	<b>308</b>	<b>603</b>	<b>280</b>	<b>9</b>	<b>2 708</b>
<b>Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement</b>	(698)	843	1 000		<b>1 145</b>

## 5. Compte de résultat

### 5.1 Chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires se ventile de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011
Vente de biens	73 361	65 190
Prestations de services	363	288
<b>TOTAL</b>	<b>73 724</b>	<b>65 478</b>

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 12,6% sur l'année (+7,6% à taux de changes constants), reflétant la bonne reprise de l'activité pour Baccarat.

Le chiffre d'affaires du groupe est en progression sur l'ensemble de ses zones géographiques, confirmant les tendances de fin d'année 2011.

Le chiffre d'affaires en Europe a fortement progressé au cours du premier semestre 2012 (+9%) tandis qu'au Japon, dans un contexte macroéconomique difficile, l'activité s'est établie en hausse de 4%\* en yens sur l'année (+16%\* en euros). Aux Etats-Unis, à périmètre comparable, le repositionnement des produits continue à porter ses fruits puisque le chiffre d'affaires du groupe est en hausse de 6% en dollars (+15% en euros).

\*variations calculés à périmètre constant (sans Far East)

### 5.2 Charges de personnel

- Les charges de personnel sont composées de :

En milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011
Rémunérations	( 35 443)	( 31 126)
Charge liée au paiement en actions	( 97)	( 89)
Retraite, médaille du travail	( 482)	( 276)
Participation	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>( 36 022)</b>	<b>( 31 491)</b>

- Les effectifs du Groupe se répartissent en :

	30/06/2012	30/06/2011
Ouvriers	454	445
Employés, techniciens & agents de maîtrise	571	539
Cadres	150	133
<b>TOTAL</b>	<b>1 175</b>	<b>1 117</b>

L'augmentation des effectifs (+58 salariés en 2012) provient essentiellement de Baccarat France (+43 salariés en 2012, dont +30 à la Manufacture) et de BPKK (+17 salariés) en raison de la reprise d'activité.

### 5.3 Dotations aux provisions

Se reporter à la note 6.12.

## 5.4 Charges externes

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>30/06/2011</b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	( 7 331)	( 7 559)
Locations et charges locatives	( 6 145)	( 4 801)
Sous-traitance générale	( 1 198)	( 998)
Publicités, publications et relations publiques	( 4 493)	( 4 227)
Transports	( 1 865)	( 1 453)
Personnel extérieur à l'entreprise	( 2 850)	( 1 996)
Entretiens et réparations	( 1 746)	( 1 464)
Déplacements, missions et réceptions	( 928)	( 884)
Assurance	( 214)	( 271)
Divers	( 1 200)	( 886)
<b>TOTAL</b>	<b>( 27 970)</b>	<b>( 24 539)</b>

Compte tenu du fort niveau d'activité, Baccarat a eu recours à du personnel extérieur et a augmenté les dépenses d'entretien de son outil de production. Afin de favoriser la croissance de son chiffre d'affaires, la société a accru sensiblement sur la période ses dépenses de publicité et promotion. De plus, la hausse de l'activité de Baccarat Far East et des charges locatives expliquent cet accroissement des charges externes.

## 5.5 Autres produits et charges d'exploitation

- Les autres produits et charges d'exploitation incluent :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>30/06/2011</b>
Résultat de change (perte)	( 1 459)	( 761)
Autres charges	( 546)	( 326)
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>( 2 005)</b>	<b>( 1 087)</b>
Résultat de change (gain)	774	544
Autres produits	1 188	842
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>1 962</b>	<b>1 386</b>
<b>TOTAL</b>	<b>( 43)</b>	<b>299</b>



## 5.6 Autres produits et charges opérationnels

- Les autres produits et charges opérationnels non-récurrents incluent :

En milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011
Reprise de provision pour impôt de Baccarat Inc.	-	691
Résultat Benelux (quote-part groupe)	-	221
Reprise de provision sur risques divers	351	-
Gaz à effet de serre	87	32
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>438</b>	<b>944</b>
Cessions d'actifs incorporels net de frais	-	-
Cessions d'actifs corporels net de frais	( 24)	( 9)
Plus-value nette de déconsolidation ( Benelux )	-	218
Dotation aux provisions sur immobilisations (impairment)	-	-
Restructuration Baccarat Inc	-	-
Honoraires e-commerce	( 178)	( 200)
Honoraires Alix Partners	-	( 386)
Frais conceptuels de mise en place de l'ERP	( 428)	( 789)
Restructuration	( 281)	-
Refinancement	( 17)	-
Gaz à effet de serre	( 103)	-
Dotation aux provisions pour risque suite à la restructuration	-	( 455)
<b>Total autres charges opérationnels</b>	<b>( 1 031)</b>	<b>( 1 621)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>( 593)</b>	<b>( 677)</b>

La société Baccarat Benelux a été liquidée en janvier 2011, ce qui a engendré la constatation d'une plus-value de consolidation nette de 218 K€.

L'arrêté semestriel 2012 inclut des frais non récurrents de mise en place de l'ERP Lawson pour 428 K€ et des frais du projet e-commerce pour 178 K€ correspondant à la phase conceptuelle qui ne répond pas aux conditions d'activation, ainsi que des coûts de restructurations du comité de Direction (départs négociés et surcoût lié au management de transition) pour 281 K€. Ces coûts de restructuration avaient été provisionnés au préalable à hauteur de 351 K€.

## 5.7 Résultat financier

### 5.7.1 Autres produits et charges financières

- Les autres produits et charges financières se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011
Autres charges financières	62	70
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>	115	138
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	-	-
<b>Total autres charges financières</b>	<b>62</b>	<b>70</b>
Revenus des actifs financiers	4	7
Autres produits financiers	-	339
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>	-	331
Reprises des provisions pour risques et charges financiers	-	-
<b>Total autres produits financières</b>	<b>4</b>	<b>346</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>416</b>

## 5.7.2 Instruments dérivés

Dans le cadre de son activité, la société Baccarat est exposée au risque de change principalement sur les exportations à destination des Etats-Unis et du Japon.

Baccarat couvre partiellement un an à l'avance les volumes de transaction déterminés sur la base des budgets.

Ces couvertures sont complétées au fur et à mesure des facturations de manière à couvrir systématiquement à 100% les créances clients.

A la clôture de l'exercice, la variation de la juste valeur des instruments dérivés à la clôture est enregistrée soit en autres éléments du résultat global soit en résultat financier selon le schéma suivant.

- En « Fair value hedge » (couverture des créances clients), les variations de valeur intrinsèque et de valeurs temps de l'instrument dérivé sont constatées en résultats financiers.
- En « cash flow hedge » (ventes futures), les variations de l'instrument dérivé sont intégralement enregistrées en autres éléments du résultat global si l'instrument est qualifié d'efficace. La part inefficace de la variation de la valeur intrinsèque est enregistrée en résultats financiers.

La variation de la valeur temps de l'instrument dérivé est toujours constatée en résultats financiers.

L'impact de la variation de la juste valeur des instruments dérivés sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe Baccarat est le suivant:

Juste valeur des instruments dérivés (en milliers d'euros)	30/06/2012			31/12/2011			30/06/2011		
	TOTAL	Résultat	Autres éléments du résultat global	TOTAL	Résultat	Autres éléments du résultat global	TOTAL	Résultat	Autres éléments du
Fair Value Hedge									
USD	(83)	(83)		(111)	(111)		150	150	
JPY	(234)	(234)		(388)	(388)		164	164	
<b>TOTAL 1</b>	<b>(317)</b>	<b>(317)</b>		<b>(499)</b>	<b>(499)</b>		<b>314</b>	<b>314</b>	
Cash Flow Hedge									
Variation valeur intrinsèque									
USD	(38)		(38)	(159)		(159)	99		99
JPY	(156)		(156)	(583)		(583)	78		78
Valeur temps et couverture inefficace									
USD	(3)	(3)		17	17		-	-	
JPY	18	18		65	65		17	17	
<b>TOTAL 2</b>	<b>(179)</b>	<b>15</b>	<b>(194)</b>	<b>(660)</b>	<b>82</b>	<b>(742)</b>	<b>194</b>	<b>17</b>	<b>177</b>
<b>TOTAL 1 + 2</b>	<b>(496)</b>	<b>(302)</b>	<b>(194)</b>	<b>(1 159)</b>	<b>(417)</b>	<b>(742)</b>	<b>508</b>	<b>331</b>	<b>177</b>
Juste valeur au 31/12/N-1	(1 159)	(417)	(742)	(118)	(138)	20	(118)	(138)	20
<b>Variation de la juste valeur</b>	<b>663</b>	<b>115</b>	<b>548</b>	<b>(1 041)</b>	<b>(279)</b>	<b>(762)</b>	<b>626</b>	<b>469</b>	<b>157</b>

Au 30 juin 2012, l'impact résultat du retraitement sur instruments dérivés est de 115 K€, de (279) K€ au 31 décembre 2011 et de 469 K€ au 30 juin 2011.

## 5.8 Impôts sur les résultats

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée à compter de l'exercice 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat ». En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présentée sur cette même ligne.

## 5.8.1 Evolution des postes de bilan

En milliers d'euros	31/12/2011	Résultat	Situation nette	Règlements	Change et reclassement	30/06/2012
<b>Impôts courants</b>						
Créance d'impôt	1 611	62	-	-	-	1 673
Dettes d'impôt	(510)	(173)	-	327	5	(351)
<b>Net</b>	<b>1 101</b>	<b>(111)</b>	<b>-</b>	<b>327</b>	<b>5</b>	<b>1 322</b>
<b>Impôts différés</b>						
Actif	5 346	2 211	(189)	-	160	7 528
Passif	(975)	198	-	-	(171)	(948)
<b>Net</b>	<b>4 371</b>	<b>2 409</b>	<b>(189)</b>	<b>-</b>	<b>(11)</b>	<b>6 580</b>
<b>Produit / Charge d'impôt totale</b>		<b>2 298</b>				

## 5.8.2 Analyse des impôts différés

Le tableau d'analyse des impôts différés se présente ainsi :

En milliers d'euros	Solde 31/12/2011	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Effet de conversion et autres	Solde 30/06/2012
Différences temporaires	2 619	656	-	-	3 275
Provisions réglementées	(936)	4	-	-	(932)
Crédit bail	-	-	-	-	-
Elimination des marges sur stocks	926	541	-	-	1 467
Engagements de retraite	(409)	172	-	(52)	(289)
Juste valeur des instruments financiers	399	(39)	(189)	-	171
Reclassement honoraires cristalroom	(18)	9	-	-	(9)
Provision DIF	5	-	-	-	5
ID liasse (sous-conso Japon)	1 998	1 223	-	41	3 262
Ecart d'évaluation	16	1	-	-	17
Harmonisation des modes d'amortissement	(11)	-	-	-	(11)
Plan d'actions gratuites	-	-	-	-	-
CVAE	(177)	29	-	-	(148)
Dépréciation d'immobilisation	-	-	-	-	-
Autres retraitements	(41)	(187)	-	-	(228)
<b>Total</b>	<b>4 371</b>	<b>2 409</b>	<b>(189)</b>	<b>(11)</b>	<b>6 580</b>

Au 31 décembre 2011, l'analyse des impôts différés se présente ainsi :

En milliers d'euros	Solde 31/12/2010	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Effet de conversion	Solde 31/12/2011
différences temporaires	2 386	233	-	-	2 619
provisions réglementées	(912)	(24)	-	-	(936)
crédit bail	2	(2)	-	-	-
élimination des marges sur stocks	990	(64)	-	-	926
engagements de retraite	(209)	(23)	-	(177)	(409)
juste valeur des instruments financiers	41	96	262	-	399
reclassement honoraires cristalroom	(34)	16	-	-	(18)
provision DIF	5	-	-	-	5
ID liasse (sous-conso Japon)	2 371	(314)	-	(59)	1 998
écart d'évaluation	8	8	-	-	16
harmonisation des modes d'amortissement	(11)	-	-	-	(11)
plan d'actions gratuites	-	-	-	-	-
CVAE	(236)	59	-	-	(177)
dépréciation d'immobilisation	-	-	-	-	-
autres retraitements	1	(42)	-	-	(41)
<b>Total</b>	<b>4 402</b>	<b>(57)</b>	<b>262</b>	<b>(236)</b>	<b>4 371</b>

Les impôts différés relatifs à BPKK se décomposent ainsi :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
différences temporaires	1 491	219
élimination des marges s/ stocks	507	467
engagement de retraite	593	644
harmonisation des modes d'amortissement	665	663
autres	6	5
<b>Total</b>	<b>3 262</b>	<b>1 998</b>

La filiale BPKK a activé 1 338 K€ d'impôt différé suite au déficit réalisé sur la période.

### 5.8.3 Réconciliation entre la charge d'impôt théorique au taux légal en France et la charge d'impôt réelle

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>30/06/2011</b>
Résultat de l'ensemble	(848)	900
Charge d'impôt réelle	(2 298)	(1 353)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	14	15
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>(3 132)</b>	<b>(438)</b>
Taux d'impôt légal en France	34,43%	34,43%
<b>Produit (Charge) d'impôt théorique</b>	<b>1 078</b>	<b>151</b>
Taux d'impôt effectif	73,37%	308,90%
Différences temporelles et permanentes	1 644	1 344
IDA sur paiement à base d'action	-	-
Différentiel de taux étranger		
<i>BPKK</i>	(150)	(140)
<i>Baccarat Fareast</i>	(278)	
<i>Baccarat Inc.</i>	4	(2)
<b>Produit / Charge d'impôt réelle</b>	<b>2 298</b>	<b>1 353</b>

En l'absence de visibilité suffisante sur la situation fiscale des exercices futurs, les IDA sur déficit et report déficitaire n'ont pas été activés.

#### 5.8.4 Déficits reportables n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif

Le tableau ci-dessous récapitule au 30 juin 2012 par filiales le montant de ses déficits et reports déficitaires n'entraînant pas d'activation des impôts différés :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Pertes fiscales</b>		<b>IDA</b>	
<b>Filiales</b>	<b>Pertes Fiscales Montant en €uros</b>	<b>Échéance</b>	<b>Taux impôt</b>	<b>IDA non activé</b>
<b>Baccarat Inc</b>	763	2021		
	1 257	2022		
	702	2026		
	1 025	2027		
	3 603	2028		
	3 391	2029		
	552	2030		
	716	2031		
	<b>12 008</b>		35%	<b>4 203</b>
<b>Baccarat Espagne</b>	72	2015		
	174	2016		
	8	2017		
	34	2018		
	37	2024		
	<b>326</b>		30%	<b>98</b>
<b>Baccarat Américas</b>	51	2015		
	61	2016		
	84	2018		
	76	2018		
	<b>272</b>		35%	<b>95</b>
<b>Baccarat UK</b>	<b>682</b>	illimité	28%	<b>191</b>
<b>Bt Grece</b>	239	2014		
	477	2015		
	627	2016		
	<b>1 343</b>		24%	<b>322</b>
<b>Baccarat France</b>	5 831	illimité	34%	<b>1 983</b>
<b>Total</b>	<b>20 462</b>			<b>6 892</b>

## 6. Bilan consolidé

### 6.1 Immobilisations incorporelles

- Au 30 juin 2012, la variation des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Droits au bail</b>	<b>Logiciels et autres</b>	<b>Total immobilisations incorporelles</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2012</b>	<b>3 134</b>	<b>5 575</b>	<b>8 709</b>
Acquisitions	-	1 701	1 701
Cessions	-	(925)	(925)
Reclassements et autres variations	-	2 199	2 199
Change	8	10	18
<b>Valeur brute au 30 juin 2012</b>	<b>3 142</b>	<b>8 560</b>	<b>11 702</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2012</b>	<b>(450)</b>	<b>(5 236)</b>	<b>(5 686)</b>
Dotations	(5)	(411)	(416)
Sorties	-	822	822
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	(8)	(11)	(19)
<b>Amortissements au 30 juin 2012</b>	<b>(463)</b>	<b>(4 836)</b>	<b>(5 299)</b>
<b>Perte de valeur au 1er janvier 2012</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	-	-	-
<b>Perte de valeur au 30 juin 2012</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2012</b>	<b>2 684</b>	<b>339</b>	<b>3 023</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2012</b>	<b>2 679</b>	<b>3 724</b>	<b>6 403</b>

- La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2011 s'analyse de la façon suivante :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Droits au bail</b>	<b>Logiciels et autres</b>	<b>Total immobilisations incorporelles</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2011</b>	<b>3 110</b>	<b>5 351</b>	<b>8 461</b>
Acquisitions	-	146	146
Cessions	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	37	37
Change	24	41	65
<b>Valeur brute au 31 décembre 2011</b>	<b>3 134</b>	<b>5 575</b>	<b>8 709</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2011</b>	<b>(365)</b>	<b>(4 900)</b>	<b>(5 265)</b>
Dotations	(60)	(294)	(354)
Sorties	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	(25)	(42)	(67)
<b>Amortissements au 31 décembre 2011</b>	<b>(450)</b>	<b>(5 236)</b>	<b>(5 686)</b>
<b>Perte de valeur au 1er janvier 2011</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	-	-	-
<b>Perte de valeur au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2011</b>	<b>2 745</b>	<b>451</b>	<b>3 196</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2011</b>	<b>2 684</b>	<b>339</b>	<b>3 023</b>



## 6.2 Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles au 30 juin 2012 s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en-cours	
<b>Valeur brute au 1er janvier 2012</b>	<b>394</b>	<b>4 028</b>	<b>75 628</b>	<b>22 011</b>	<b>3 987</b>	<b>106 048</b>
Acquisitions	-	-	692	954	1 310	2 956
Cessions	-	-	(660)	(34)	-	(694)
Reclassements et autres variations	-	-	138	-	(2 334)	(2 196)
Change	-	-	38	233	-	271
<b>Valeur brute au 30 juin 2012</b>	<b>394</b>	<b>4 028</b>	<b>75 836</b>	<b>23 164</b>	<b>2 963</b>	<b>106 385</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2012</b>		<b>(2 447)</b>	<b>(52 054)</b>	<b>(17 659)</b>	-	<b>(72 160)</b>
Dotations	-	(38)	(1 783)	(620)	-	(2 441)
Reprises	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	638	34	-	672
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	(25)	(181)	-	(206)
<b>Amortissements au 30 juin 2012</b>		<b>(2 485)</b>	<b>(53 224)</b>	<b>(18 426)</b>	-	<b>(74 135)</b>
<b>Perte de valeur au 1er janvier 2012</b>	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-	-
Reprise sur perte de valeur (*)	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-
<b>Perte de valeur au 30 juin 2012</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur nette au 1er janvier 2012</b>	<b>394</b>	<b>1 581</b>	<b>23 574</b>	<b>4 352</b>	<b>3 987</b>	<b>33 888</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2012</b>	<b>394</b>	<b>1 543</b>	<b>22 612</b>	<b>4 738</b>	<b>2 963</b>	<b>32 250</b>

Deux projets majeurs ont vu le jour au cours du premier semestre 2012 :

- le lancement d'un nouveau site internet marchand aux Etats-Unis, puis très prochainement en Europe. Le montant immobilisé au 30 juin 2012 est de 1 741 K€.
- la mise en œuvre d'un progiciel « Lawson » déployé dès septembre 2011 au niveau des prévisions de vente puis à partir d'avril 2012 au sein de la manufacture (organisation industrielle, gestion des performances, contrôle de gestion industrielle, achats, planification, comptabilité...). Le montant immobilisé au 30 juin 2012 s'élève à 783 K€.

- La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2011 s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles	
		Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres		Immobilisations corporelles en-cours (1)
<b>Valeur brute au 1er janvier 2011</b>	<b>394</b>		<b>4 028</b>	<b>74 332</b>	<b>20 962</b>	<b>1 003</b>	<b>100 719</b>
Acquisitions	-	-	-	2 612	803	3 431	6 846
Cessions	-	-	-	(2 785)	(339)	-	(3 124)
Reclassements et autres variations	-	-	-	395	22	(447)	(30)
Change	-	-	-	1 074	563	-	1 637
<b>Valeur brute au 31 décembre 2011</b>	<b>394</b>		<b>4 028</b>	<b>75 628</b>	<b>22 011</b>	<b>3 987</b>	<b>106 048</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2011</b>	<b>-</b>		<b>(2 371)</b>	<b>(50 101)</b>	<b>(16 083)</b>	<b>-</b>	<b>(68 555)</b>
Dotations	-	-	(76)	(3 686)	(1 393)	-	(5 155)
Reprises	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	2 649	313	-	2 962
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	(916)	(496)	-	(1 412)
<b>Amortissements au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>		<b>(2 447)</b>	<b>(52 054)</b>	<b>(17 659)</b>	<b>-</b>	<b>(72 160)</b>
<b>Perte de valeur au 1er janvier 2011</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dotations	-	-	-	-	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-	-
<b>Perte de valeur au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2011</b>	<b>394</b>		<b>1 657</b>	<b>24 231</b>	<b>4 879</b>	<b>1 003</b>	<b>32 164</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2011</b>	<b>394</b>		<b>1 581</b>	<b>23 574</b>	<b>4 352</b>	<b>3 987</b>	<b>33 888</b>

## 6.3 Titres mis en équivalence

### 6.3.1 Evolution de la valeur d'équivalence

En milliers d'euros	30/06/2012			31/12/2011		
	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette
<b>Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à l'ouverture</b>	<b>50</b>		<b>50</b>	<b>64</b>		<b>64</b>
Part dans le résultat de l'exercice			( 14)			-14
Dividendes versés			-			-
Sortie de périmètre			-			-
Effet des variations de change			-			0
<b>Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à la clôture</b>			<b>36</b>			<b>50</b>

En milliers d'euros	31/12/2011	Acquisition /		Dividendes et transfert de résultat	Effet de conversion	30/06/2012
		Augmentation de %	Sortie / Diminution de %			
Baccarat Real Estate	( 2)	-	-	-	-	( 2)
SVD Bonhomme	40	-	-	( 14)	-	26
<b>Sous-total</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 14)</b>	<b>-</b>	<b>24</b>
Impôts	12	-	-	-	-	12
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 14)</b>	<b>-</b>	<b>36</b>

### 6.3.2 Quote-part des capitaux propres et des résultats nets des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	30/06/2012			31/12/2011		
	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat
Baccarat Real Estate	0,00%	-	0	0,00%	-	-
SVD Bonhomme	40,00%	36	-	40,00%	64	( 14)
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>-</b>	<b>50</b>	<b>64</b>	<b>( 14)</b>

### 6.3.3 Informations agrégées des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	SVD Bonhomme
Actif	395
Passif	395
Compte de résultat	( 37)
<i>dont Chiffre d'affaires</i>	145

### 6.4 Autres actifs financiers

Les « Autres actifs financiers » sont composés exclusivement de titres immobilisés non-courants et de dépôts et cautionnements versés aux bailleurs :

En milliers d'euros	Total actifs financiers	En milliers d'euros	Total actifs financiers
<b>Valeur brute au 1er janvier 2012</b>	<b>3 445</b>	<b>Valeur brute au 1er janvier 2011</b>	<b>3 525</b>
Acquisitions/Emissions	110	Acquisitions/Emissions	234
Cessions	-	Cessions	(85)
Remboursements	-	Remboursements	-
Transferts et autres	81	Transferts et autres	(444)
Change	8	Change	215
<b>Valeur brute au 30 juin 2012</b>	<b>3 644</b>	<b>Valeur brute au 31 décembre 2011</b>	<b>3 445</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2012</b>	<b>-</b>	<b>Amortissements au 1er janvier 2011</b>	<b>-</b>
Dotations	-	Dotations	-
Sorties	-	Sorties	-
Change	-	Change	-
<b>Amortissements au 30 juin 2012</b>	<b>-</b>	<b>Amortissements au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>
<b>Perte de valeur au 1er janvier 2012</b>	<b>-</b>	<b>Perte de valeur au 1er janvier 2011</b>	<b>-</b>
Dotations	-	Dotations	-
Reprise	-	Reprise	-
Change	-	Change	-
<b>Perte de valeur au 30 juin 2012</b>	<b>-</b>	<b>Perte de valeur au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2012</b>	<b>3 445</b>	<b>Valeur nette au 1er janvier 2011</b>	<b>3 525</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2012</b>	<b>3 644</b>	<b>Valeur nette au 31 décembre 2011</b>	<b>3 445</b>

## 6.5 Stocks

En milliers d'euros	30/06/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et approvisionnements	2 419	(561)	1 858	2 860	(582)	2 278
En cours de production	11 765	(2 425)	9 340	8 796	(1 961)	6 835
Produits intermédiaires et finis	30 914	(3 020)	27 894	27 740	(3 030)	24 710
Marchandises	290	(62)	228	331	(88)	243
<b>TOTAL</b>	<b>45 388</b>	<b>(6 068)</b>	<b>39 320</b>	<b>39 727</b>	<b>(5 661)</b>	<b>34 066</b>

La variation de stock net au cours de la période s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Brut	Provisions pour Dépréciation	Net
<b>Solde au 1er janvier 2012</b>	<b>39 727</b>	<b>(5 661)</b>	<b>34 066</b>
Variation du stock brut	5 493		5 493
Variation de la provision pour dépréciation		(397)	(397)
Effets des variations de change	167	(10)	157
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	<b>45 387</b>	<b>(6 068)</b>	<b>39 319</b>

## 6.6 Clients

En milliers d'euros	30/06/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
<b>Clients</b>	<b>20 270</b>	<b>(567)</b>	<b>19 703</b>	<b>24 357</b>	<b>(806)</b>	<b>23 551</b>

- L'échéancier des créances clients au 30 juin 2012 se compose ainsi :

En milliers d'euros	30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 120 jours	sous-total échues	non-échues	Total
Clients bruts	6 826	828	637	134	8 425	11 845	20 270
Provisions					(567)	-	(567)
<b>Clients nets au 30 juin 2012</b>	<b>6 826</b>	<b>828</b>	<b>637</b>	<b>134</b>	<b>7 858</b>	<b>11 845</b>	<b>19 703</b>

- L'échéancier des créances clients au 31 décembre 2011 se compose ainsi :

En milliers d'euros	30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 120 jours	sous-total échues	non-échues	Total
Clients bruts	11 022	565	(501)	149	11 235	13 122	24 357
Provisions					(806)	-	(806)
<b>Clients nets au 31 décembre 2011</b>	<b>11 022</b>	<b>565</b>	<b>(501)</b>	<b>149</b>	<b>10 429</b>	<b>13 122</b>	<b>23 551</b>

Les 10 premiers clients du groupe représentent 25% de notre chiffre d'affaires au 30 juin 2012.

## 6.7 Autres débiteurs

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Avances et acomptes	700	521
Créances fiscales	1 496	1 144
Comptes courants	-	-
Autres créances	821	876
Charges constatées d'avance	5 267	3 540
<b>TOTAL</b>	<b>8 284</b>	<b>6 081</b>

La variation des charges constatées d'avance concernent essentiellement les loyers des boutiques de la filiale Baccarat Far East pour 1 376 K€.

## 6.8 Autres Actifs financiers courants

En milliers d'euros	Prêts	Titres disponibles à la vente	Comptes courants	Instruments financiers	TOTAL
<b>Au 1er janvier 2012</b>	<b>1 047</b>	<b>2</b>	<b>213</b>	<b>-</b>	<b>1 262</b>
Acquisitions/Emissions	-	-	-	-	-
Cessions / Remboursements	( 14)	-	-	-	( 14)
Variation de juste valeur	-	-	-	-	-
Transferts et autres	( 81)	13	( 38)	-	( 106)
Change	( 2)	-	-	-	( 2)
<b>Au 30 juin 2012</b>	<b>950</b>	<b>15</b>	<b>175</b>	<b>-</b>	<b>1 140</b>

## 6.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	6 699	8 620
Effet de la variation du taux de change	64	119
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	20 882	(2 040)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période/d'exercice	27 645	6 699
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan</b>	<b>31 174</b>	<b>6 715</b>
Placement à moins de 3 mois	(21)	(11)
Banques créditrices	(3 508)	(5)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie</b>	<b>27 645</b>	<b>6 699</b>

Au 30 juin 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent en 3 674 K€ de solde des comptes bancaires, contre 5 569 K€ au 31 décembre 2011, et de 27 500 K€ de SICAV monétaires souscrites par Baccarat S.A, comparé à 1 146 K€ au 31 décembre 2011.

## 6.10 Capitaux propres

### Capital Social

Le capital social au 30 juin 2012 est de 20 767 825 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 25 euros chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont obligatoirement nominatives.

Au cours du semestre, Baccarat a procédé à une augmentation de capital réservée au fonds d'investissement Catterton Partners, qui a investi 27,5 M€ dans la société et détient désormais 22% du capital, devenant le deuxième actionnaire de Baccarat derrière Starwood Capital.

### Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de conversion issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme couverture d'investissement net de la Société dans une filiale étrangère.

### Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la partie efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie attribuables à des transactions couvertes qui ne se sont pas encore produites.

### Réserve de juste valeur

La réserve de juste valeur comprend la variation nette cumulée de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés ou dépréciés.

### Actions propres

La société ne détient pas d'actions propres.

Au cours de l'exercice 2008, un plan de stock-options et un plan d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place.

## 6.11 Paiement à base d'actions

Dans le but d'associer les collaborateurs de la société à la création de valeur de l'entreprise et à son développement, l'Assemblée Générale Exceptionnelle du 4 décembre 2007 a autorisé le Conseil d'Administration, et ce pour une durée de 38 mois, à consentir au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et/ou des options d'achat d'actions existantes pour un nombre d'actions qui ne pourra dépasser 6% du capital.

Ce plan d'attribution d'options de souscription d'actions est réservé aux seuls cadres de premier niveau, membres du Comité Stratégique de Baccarat (Comité de Direction et C.E.O des filiales internationales USA et Japon).

Pour fidéliser et motiver le personnel, le Conseil d'Administration a également été autorisé par l'AGE du 4 décembre 2007, et ce pour une durée de 38 mois, à procéder, au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société, à des attributions gratuites d'actions de la société, existantes ou à émettre. Le nombre

total d'actions attribuées gratuitement ne pourra conduire à une augmentation du capital social supérieure à 3%.

Les bénéficiaires d'actions gratuites sont uniquement les collaborateurs des sociétés françaises du Groupe à l'exception des bénéficiaires du plan de stock-options. Seuls les collaborateurs détenteurs d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée de plus d'un an à la date du plan sont concernés.

Conformément à la norme IFRS 2, la charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Au cours de l'exercice 2008, 29 000 options de souscription d'actions ont été consenties au prix de 212 € à 12 bénéficiaires, selon un plan en date du 10 juin 2008 et une date d'échéance du 12 juin 2013.

Il subsiste 24 000 options de souscription d'actions au 31 décembre 2011.

Au cours de l'exercice 2008, 11 087 actions gratuites au prix de 212 € ont été attribuées à 778 bénéficiaires, selon un plan en date du 10 juin 2008, une date définitive d'attribution du 11 juin 2010 et une date de fin de période d'incessibilité au 12 juin 2012.

Les actions gratuites ont été attribuées au 31 décembre 2010.

Un complément de charge de personnel d'un montant de 5 K€ a été constatée dans les comptes consolidés au 30 juin 2012.

#### **6.11.1 Contexte**

Baccarat octroie à ces salariés des avantages de type « Share Based payments ». Ces avantages sont précisés par la norme IFRS 2 et ont fait l'objet d'une évaluation spécifique par un actuaire.

Le premier plan concerne l'attribution des actions gratuites dont les bénéficiaires sont des collaborateurs des sociétés françaises du Groupe (Baccarat SA ou filiales françaises).

Le second plan concerne l'attribution de stock-options à un collaborateur clé de Baccarat.

#### **6.11.2 Principes méthodologiques et hypothèses d'évaluation des prix**

##### **Modèle d'évaluation**

Les modèles d'évaluation les plus fréquemment employés pour le pricing des options sur les marchés financiers sont :

- la formule fermée, dite de Black et Scholes ;
- les modèles binomiaux ou trinomiaux ;
- les simulations de Monte Carlo.

L'évaluation présentée est calculée avec la formule de Black et Scholes. En effet, en l'absence de dividende et avec des hypothèses comparables, il n'y a pas de différence de résultat avec des simulations de Monte Carlo ou des arbres binomiaux ou trinomiaux.

Outre les principales hypothèses citées dans ce rapport, les différences de valorisation entre les trois méthodes peuvent provenir principalement du fait de l'existence de dividendes, de condition d'octroi des stock-options dépendant de l'évolution du cours ou de simulations de Monte Carlo réalisées avec d'autres loi que des browniens.

## Hypothèses de volatilité

La volatilité historique a été calculée sur la période de 5 ans précédent la date d'octroi. Elle est de 42,55%.

## Taux sans risque

On considère le taux des emprunts d'état de la durée correspondante au plan considéré, fourni par l'Agence France Trésor (AFT). Le taux sans risque de maturité 5 ans est de 4,42%.

## Dividendes

Les dividendes sont considérés nuls pour les prochaines années.

## Hypothèses de turn-over

L'hypothèse de turn-over émise par Baccarat est de 1%.

## Résultat des évaluations

Le tableau ci-dessous indique le coût total attendu du plan (avec prise en compte du turn-over) estimé au 31 décembre 2011.

	<b>Coût probabilisé du plan au 31/12/2011 en milliers d'euros</b>
Plan 1	2 020
Plan 2	1 313
<b>Total</b>	<b>3 333</b>

Le tableau suivant présente la charge au 30 juin 2012 sur la base des coûts unitaires pour les différents plans attribués :

<b>Date d'Octroi</b>	<b>Nature</b>	<b>Date d'acquisition des droits</b>	<b>Nombre d'options ou actions</b>	<b>Prix d'exercice</b>	<b>Prix unitaire d'option ou action</b>	<b>Coût total attendu du plan à la date de calcul</b>	<b>Charge cumulée sur l'exercice 2011 en Keuros</b>	<b>Complément de charges estimé au 31 décembre 2012</b>
10/06/2008	Action gratuite	10/06/2010	10 200	-	198	2 020	2 020	0
10/06/2008	Stock option	10/06/2009	6 500	212	82	534	534	0
10/06/2008	Stock option	10/06/2010	5 500	212	82	451	451	0
10/06/2008	Stock option	10/06/2011	3 000	212	82	246	246	0
10/06/2008	Stock option	10/06/2012	1 000	212	82	82	73	9
						<b>3 333</b>	<b>3 324</b>	<b>9</b>

Un complément de charges de 5 K€ a été comptabilisé au 30 juin 2012.



## 6.12 Provisions

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Provisions pour litiges sociaux	623	766
Autres provisions pour risques	180	215
<b>Total provisions à caractère courant</b>	<b>803</b>	<b>981</b>
Provisions pour litiges	4	355
Autres provisions pour risques	95	95
Autres provisions pour charges	1 292	1 027
<b>Total provisions à caractère non courant</b>	<b>1 391</b>	<b>1 477</b>

- Au 30 juin 2012, les soldes des provisions pour risques et charges ont évolués de la façon suivante :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises (provision utilisée)</b>	<b>Reprises (provision non utilisée)</b>	<b>Change</b>	<b>Autres et reclassements</b>	<b>30/06/2012</b>
Provisions pour litiges	766	112	(255)	-	-	-	623
Autres provisions pour risques	215	134	(169)	-	-	-	180
<b>Total provisions à caractère courant</b>	<b>981</b>	<b>246</b>	<b>(424)</b>	-	-	-	<b>803</b>
Provisions pour litiges	355	-	(351)	-	-	-	4
Autres provisions pour risques	95	-	-	-	-	-	95
Autres provisions pour charges	1 027	265	-	-	-	-	1 292
<b>Total provisions à caractère non courant</b>	<b>1 477</b>	<b>265</b>	<b>(351)</b>	-	-	-	<b>1 391</b>

Le Groupe connaît quelques litiges avec ses salariés et certains clients qui ont fait l'objet de provisions dans les comptes, aucun d'entre eux n'étant individuellement significatif à l'échelle du Groupe.

Par ailleurs, La Société a été assignée par l'ancien exploitant de la Cristal Room Baccarat, dont le contrat a été résilié en 2008. Sur la base d'une analyse juridique étayée, la société n'a constaté aucune provision pour risques, considérant la demande non fondée dans son principe et dans son montant.

La Société fait également l'objet de deux litiges avec son bailleur pour la boutique de la Madeleine à Paris (établissement Damon Delente) et pour les locaux situés Place des Etats-Unis à Paris, qui ont été provisionnés dans les comptes au 30 juin 2012.

Les coûts de restructuration provisionnés au 31 décembre 2011 pour 351 K€ ont été repris au 30 juin 2012. On constate sur le semestre des coûts de restructurations réels du comité de Direction (départs négociés et surcoût lié au management de transition) pour 281 K€.

## 6.13 Avantages du personnel

Les provisions sur les engagements envers le personnel sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2011	Dotations	Reprises	Reclassement	Change	30/06/2012
Engagements de retraite France	4 903	184	(36)	-	-	5 051
Engagements de retraite Etats-Unis	569	143	-	-	20	732
Engagements de retraite Japon	334	203	-	-	7	544
Engagements de retraite complémentaire France	1 830	45	(41)	-	-	1 834
<b>Engagements de retraite</b>	<b>7 636</b>	<b>575</b>	<b>(77)</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>8 161</b>
Médaille du travail	573	30	(45)	-	-	558
<b>TOTAL</b>	<b>8 209</b>	<b>605</b>	<b>(122)</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>8 719</b>

L'évolution des engagements envers le personnel sur les cinq dernières années se présente ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	30/06/2012
Engagements de retraite France	4 525	4 406	4 653	4 903	5 051
Engagements de retraite Etats-Unis	609	487	601	569	732
Engagements de retraite Japon	797	602	546	334	544
Engagements de retraite complémentaire France	1 944	2 003	1 792	1 830	1 834
<b>Engagements de retraite</b>	<b>7 875</b>	<b>7 498</b>	<b>7 592</b>	<b>7 636</b>	<b>8 161</b>
Médaille du travail	553	571	565	573	558
<b>TOTAL</b>	<b>8 428</b>	<b>8 069</b>	<b>8 157</b>	<b>8 209</b>	<b>8 719</b>

Les provisions au 30 juin 2012 ont été obtenues par une projection des chiffres du 31 décembre 2011 selon les hypothèses rappelées ci-dessous.

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel selon les lois et usages des pays dans lesquels il exerce son activité. Il n'existe aucun passif à provisionner au titre des caisses de retraite et des organismes légaux.

En revanche, le Groupe a des engagements de retraite complémentaire, d'indemnité de fin de carrière et de prévoyance. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

- Départ en retraite : paiement d'une rente (10 ans) pour une ancienneté supérieure ou égale à 20 ans
- Départ en retraite : paiement d'un capital pour une ancienneté comprise entre 1 à 10 ans
- Décès ou démission : paiement d'un capital pour une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans

Concernant les engagements qui font l'objet d'une provision, les engagements ont été évalués par un cabinet d'actuaire, en conformité avec les prescriptions de la norme comptable IAS 19.

Ils concernent :

### 6.13.1 France

L'intégralité des engagements de retraite est provisionnée pour un montant de 5 051 K€ en appliquant la méthode du corridor.

Le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi au 31 décembre 2011 :

	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Damon Delente
Exercice 2011 (en milliers d'euros)	IFC	MEDAILLES	Retraite Chapeau	TOTAL	TOTAL
<b>Variation de la valeur des engagements</b>					
<b>Valeur des engagements de début d'année :</b>	<b>(3 904)</b>	<b>(565)</b>	<b>(2 062)</b>	<b>(6 531)</b>	<b>(47)</b>
Transfert de personnel (fusion, absorption)	-	-	-	-	-
Coût des services :	(184)	(31)	(91)	(306)	(2)
Coût de l'actualisation :	(173)	(24)	81	(116)	(2)
Prestations payées dans l'année :	84	72	-	156	-
Modification de régime :	-	-	-	-	-
Restructuring :	-	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-	-
Cession/acquisitions :	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels :	(8)	(30)	29	(9)	10
Changement d'hypothèses	109	9	75	193	1
Entrées de l'année	(14)	(4)	-	(18)	-
<b>Valeur des engagements de fin d'année :</b>	<b>(4 090)</b>	<b>(573)</b>	<b>(1 967)</b>	<b>(6 630)</b>	<b>(41)</b>
<b>Valeur des fonds de début d'année :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur des fonds de fin d'année :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Charge de l'année</b>					
Coût des services :	(184)	(31)	-	(215)	(2)
Coût de l'actualisation :	(173)	(24)	(91)	(288)	(2)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-	-	-	-	-
Amortissement des modifications de régimes :	-	-	-	-	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-	-	-	-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	8	(24)	-	(16)	1
Restructuring :	-	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-	-
<b>Total :</b>	<b>(349)</b>	<b>(80)</b>	<b>(91)</b>	<b>(520)</b>	<b>(3)</b>
<b>Provision de début d'année :</b>	<b>(4 413)</b>	<b>(565)</b>	<b>(1 996)</b>	<b>(6 974)</b>	<b>(52)</b>
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-	-	-	0	0
Transfert de provision (fusion, absorption...)	-	-	-	-	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-	-
Charge de l'année :	(349)	(80)	(91)	(520)	(3)
Prestations payées par l'employeur :	84	72	81	237	-
Contributions employeur de l'année :	-	-	-	-	-
<b>Provision de fin d'année :</b>	<b>(4 678)</b>	<b>(573)</b>	<b>(2 006)</b>	<b>(7 257)</b>	<b>(55)</b>
Valeur des engagements de fin d'année :	(4 090)	(573)	(1 967)	(6 630)	(41)
Valeur des fonds de fin d'année :	-	-	-	-	-
<b>(Insuffisance) / Surplus :</b>	<b>(4 090)</b>	<b>(573)</b>	<b>(1 967)</b>	<b>(6 630)</b>	<b>(41)</b>
Modifications de régimes restant à amortir :	-	-	-	-	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	588	-	39	627	14
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :</b>	<b>(4 678)</b>	<b>(573)</b>	<b>(2 006)</b>	<b>(7 257)</b>	<b>(55)</b>

#### Exercice 2012 (en €)

##### Charge de l'exercice

Coût des services	(189)	(32)	-	(221)	(3)
Coût financier	(187)	(26)	(92)	(305)	(2)
Rendement attendu des fonds d'assurance	-	-	-	-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuarielles	12	-	-	12	-
Amortissement des changement de régime	-	-	-	-	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(364)</b>	<b>(58)</b>	<b>(92)</b>	<b>(514)</b>	<b>(4)</b>

La charge nette comptabilisée au cours de la période est de 148 K€.

Au 31 décembre 2010, l'engagement s'élève à 4 653 K€, et le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi :

Exercice 2010 (en milliers d'euros)	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Damon Delente
	IFC	MEDAILLES	Retraite Chapeau	TOTAL	TOTAL
<b>Variation de la valeur des engagements</b>					
<b>Valeur des engagements de début d'année :</b>	<b>(3 821)</b>	<b>(567)</b>	<b>(1 829)</b>	<b>(6 217)</b>	<b>(39)</b>
Transfert de personnel (fusion, absorption)	-	-	-	-	-
Coût des services :	(173)	(31)	-	(204)	(2)
Coût de l'actualisation :	(184)	(27)	(90)	(301)	(2)
Prestations payées dans l'année :	289	61	104	454	-
Modification de régime :	-	-	-	-	-
Restructuring :	-	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-	-
Cession/acquisitions :	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels :	7	19	(96)	(70)	(2)
Changement d'hypothèses	(17)	(19)	(151)	(187)	(2)
Entrées de l'année	(4)	(1)	-	(5)	-
<b>Valeur des engagements de fin d'année :</b>	<b>(3 904)</b>	<b>(565)</b>	<b>(2 062)</b>	<b>(6 531)</b>	<b>(47)</b>
<b>Variation de la valeur des fonds d'assurance</b>					
<b>Valeur des fonds de début d'année :</b>	-	-	-	-	-
Contributions employeur de l'année :	-	-	-	-	-
Prestations payées par le fonds :	-	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-	-
Rendement réel du fonds :	-	-	-	-	-
<b>Valeur des fonds de fin d'année :</b>	-	-	-	-	-
<b>Charge de l'année</b>					
Coût des services :	(173)	(31)	-	(204)	(2)
Coût de l'actualisation :	(184)	(27)	(90)	(301)	(2)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-	-	-	-	-
Amortissement des modifications de régimes :	-	-	-	-	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-	-	-	-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	10	(1)	-	9	-
Restructuring :	-	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-	-
<b>Total :</b>	<b>(348)</b>	<b>(58)</b>	<b>(90)</b>	<b>(496)</b>	<b>(4)</b>
<b>Variation de la provision comptabilisée au bilan</b>					
<b>Provision de début d'année :</b>	<b>(4 354)</b>	<b>(567)</b>	<b>(2 010)</b>	<b>(6 931)</b>	<b>(48)</b>
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-	-	-	0	0
Transfert de provision (fusion, absorption...)	-	-	-	-	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-	-
Charge de l'année :	(348)	(58)	(90)	(496)	(4)
Prestations payées par l'employeur :	289	61	104	454	-
Contributions employeur de l'année :	-	-	-	-	-
<b>Provision de fin d'année :</b>	<b>(4 413)</b>	<b>(565)</b>	<b>(1 996)</b>	<b>(6 974)</b>	<b>(52)</b>
<b>Couverture financière</b>					
Valeur des engagements de fin d'année :	(3 904)	(565)	(2 062)	(6 531)	(47)
Valeur des fonds de fin d'année :	-	-	-	-	-
<b>(Insuffisance) / Surplus :</b>	<b>(3 904)</b>	<b>(565)</b>	<b>(2 062)</b>	<b>(6 531)</b>	<b>(47)</b>
Modifications de régimes restant à amortir :	-	-	-	-	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	509	-	(66)	443	5
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :</b>	<b>(4 413)</b>	<b>(565)</b>	<b>(1 996)</b>	<b>(6 974)</b>	<b>(52)</b>

Exercice 2011 (en €)

**Charge de l'exercice**

Coût des services	(184)	(31)	-	(215)	(2)
Coût financier	(173)	(24)	(91)	(288)	(2)
Rendement attendu des fonds d'assurance	-	-	-	-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuarielles	8	-	-	8	-
Amortissement des changement de régime	-	-	-	-	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(349)</b>	<b>(55)</b>	<b>(91)</b>	<b>(495)</b>	<b>(4)</b>

La charge nette comptabilisée au 30 juin 2011 est de 126 K€.

Par ailleurs depuis le 1er janvier 2001 un régime de retraite complémentaire destiné aux cadres supérieurs et dirigeants a été mis en place. La charge correspondant aux prestations futures et relative aux droits acquis à la date de clôture de ce plan, soit en 2005, a été évaluée par actualisation au taux de 4,75 %. La provision de retraite complémentaire est provisionnée pour un montant de 1 834 K€. La charge comptabilisée au cours de la période est de 4 K€.

Une étude de l'analyse de la sensibilité du résultat aux taux d'actualisation fait apparaître au 31 décembre 2011 les résultats suivants :

En milliers d'euros

<b>Taux d' actualisation</b>	<b>Dette actuarielle</b>	<b>Coût des services</b>	<b>Coût financier</b>
4,25%	4 338	205	177
4,50%	4 230	198	184
4,75%	4 127	191	189
5,00%	4 027	185	194
5,25%	3 931	179	199

## 6.13.2 Filiales étrangères

### Etats-Unis

Aux Etats-Unis, Baccarat est engagée au titre d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux salariés depuis 1993 et qui ne concerne plus que 60 personnes (rentiers et actifs salariés ou anciens salariés).

L'engagement au 30 juin 2012 s'élève à 732 K€.

Le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi :

	<b>Baccarat US</b>
<b>Exercice 2011 (en milliers d'euros)</b>	
<b>Variation de la valeur des engagements</b>	
<b>Valeur des engagements de début d'année :</b>	<b>(1 438)</b>
Coût des services :	(17)
Coût de l'actualisation :	(79)
Prestations payées dans l'année :	177
Modification de régime :	-
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
(Pertes) et gains actuariels :	(235)
Ecart de change	(162)
<b>Valeur des engagements de fin d'année :</b>	<b>(1 753)</b>
<b>Variation de la valeur des fonds d'assurance</b>	
<b>Valeur des fonds de début d'année :</b>	<b>922</b>
Contributions employeur de l'année :	111
Prestations payées par le fonds :	(176)
Reductions / cessations :	-
Rendement réel du fonds :	33
Ecart de change	97
<b>Valeur des fonds de fin d'année :</b>	<b>987</b>
<b>Charge de l'année</b>	
Coût des services :	(17)
Coût de l'actualisation :	(79)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	68
Amortissement des modifications de régimes :	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	(35)
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
<b>Total :</b>	<b>(63)</b>
<b>Variation de la provision comptabilisée au bilan</b>	
<b>Provision de début d'année :</b>	<b>(339)</b>
Charge de l'année :	(63)
Prestations payées par l'employeur :	-
Contributions employeur de l'année :	111
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-
Ecart de change	(32)
<b>Provision de fin d'année :</b>	<b>(323)</b>
<b>Couverture financière</b>	
Valeur des engagements de fin d'année :	(1 753)
Valeur des fonds de fin d'année :	987
<b>(Insuffisance) / Surplus :</b>	<b>(766)</b>
Modifications de régimes restant à amortir :	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	443
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :</b>	<b>(323)</b>

### Exercice 2012 (en €)

#### Charge de l'exercice

Coût des services	(17)
Coût financier	(71)
Rendement attendu des fonds d'assurance	69
Amortissement des (pertes) et gains actuarielles	(268)
Amortissement des changement de régime	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale	-
<b>Total</b>	<b>(287)</b>

La charge nette (hors effet de change) comptabilisé au cours de la période est de 143 K€.

L'engagement au 31 décembre 2010 s'élève à 601 K€, et le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi :

	<b>Baccarat US</b>
<b>Exercice 2010 (en milliers d'euros)</b>	
<b>Variation de la valeur des engagements</b>	
<b>Valeur des engagements de début d'année :</b>	<b>(1 485)</b>
<b>Valeur des engagements de fin d'année :</b>	<b>(1 566)</b>
<b>Variation de la valeur des fonds d'assurance</b>	
<b>Valeur des fonds de début d'année :</b>	<b>986</b>
<b>Valeur des fonds de fin d'année :</b>	<b>1 004</b>
<b>Charge de l'année</b>	
Coût des services :	(16)
Coût de l'actualisation :	(84)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	72
Amortissement de la valeur des engagements initiale:	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	(87)
<b>Total :</b>	<b>(115)</b>
<b>Variation de la provision comptabilisée au bilan</b>	
<b>Provision de début d'année :</b>	<b>(268)</b>
<b>Provision de fin d'année :</b>	<b>(369)</b>
<b>Couverture financière</b>	
Valeur des engagements de fin d'année :	(1 566)
Valeur des fonds de fin d'année :	1 004
<b>(Insuffisance) / Surplus :</b>	<b>(562)</b>
Pertes et (gains) actuariels restant à amortir :	193
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :</b>	<b>(369)</b>

#### **Charges de l'exercice 2011**

Coût des services :	(18)
Coût de l'actualisation :	(106)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	70
Amortissement de la valeur des engagements initiale:	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	(36)
<b>Total :</b>	<b>(90)</b>

La charge nette (hors effet de change) comptabilisée au 30 juin 2011 est de 10 K€.

#### **Les hypothèses suivantes ont été retenues, au 31 décembre 2011 :**

- Taux d'actualisation : 5,70 %
- Taux de placement des actifs : 7,00 %
- Table de mortalité : GAM 94
- Inflation : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans

## Japon

Au Japon, Baccarat Pacific K.K. est engagée au titre d'un régime à prestations définies (retraite sous forme de rente ou capital, décès et démission) soumis à l'ancienneté au moment du départ. L'engagement au 30 juin 2012 s'élève à 544 K€.

<b>Baccarat Japon</b>	
<b>Exercice 2011 (en milliers d'euros)</b>	
<b>Variation de la valeur des engagements</b>	
<b>Valeur des engagements de début d'année :</b>	<b>(2 639)</b>
Coût des services :	(339)
Coût de l'actualisation :	(36)
Prestations payées dans l'année :	63
Modification de régime :	-
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
(Pertes) et gains actuariels :	(40)
Ecart de change	(213)
<b>Valeur des engagements de fin d'année :</b>	<b>(3 203)</b>
<b>Variation de la valeur des fonds d'assurance</b>	
<b>Valeur des fonds de début d'année :</b>	<b>2 065</b>
Contributions employeur de l'année :	621
Prestations payées par le fonds :	(63)
Reductions / cessations :	-
Rendement réel du fonds :	28
Ecart de change	178
<b>Valeur des fonds de fin d'année :</b>	<b>2 829</b>
<b>Charge de l'année</b>	
Coût des services :	(339)
Coût de l'actualisation :	(36)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-
Amortissement des modifications de régimes :	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
<b>Total :</b>	<b>(375)</b>
<b>Variation de la provision comptabilisée au bilan</b>	
<b>Provision de début d'année :</b>	<b>(567)</b>
Charge de l'année :	(375)
Prestations payées par l'employeur :	-
Contributions employeur de l'année :	621
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-
Ecart de change	(34)
<b>Provision de fin d'année :</b>	<b>(354)</b>
<b>Couverture financière</b>	
Valeur des engagements de fin d'année :	(3 203)
Valeur des fonds de fin d'année :	2 829
<b>(Insuffisance) / Surplus :</b>	<b>(375)</b>
Modifications de régimes restant à amortir :	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	20
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :</b>	<b>(354)</b>

### Exercice 2012 (en €)

#### Charge de l'exercice

Coût des services	(405)
Coût financier	(42)
Rendement attendu des fonds d'assurance	37
Amortissement des (pertes) et gains actuarielles	-
Amortissement des changement de régime	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale	-
<b>Total</b>	<b>(410)</b>

La charge nette (hors effet de change) comptabilisé au cours de l'exercice est de 203 K€.



L'engagement au 31 décembre 2010 s'élève à 546 K€.

	<b>Baccarat Japon</b>
<b>Exercice 2010 (en milliers d'euros)</b>	
<b>Variation de la valeur des engagements</b>	
<b>Valeur des engagements de début d'année :</b>	<b>(2 150)</b>
<b>Valeur des engagements de fin d'année :</b>	<b>(2 639)</b>
<b>Variation de la valeur des fonds d'assurance</b>	
<b>Valeur des fonds de début d'année :</b>	<b>1 470</b>
<b>Valeur des fonds de fin d'année :</b>	<b>2 065</b>
<b>Charge de l'année</b>	
Coût des services :	(283)
Coût de l'actualisation :	(36)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-
Amortissement de la valeur des engagements ini-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-
<b>Total :</b>	<b>(319)</b>
<b>Variation de la provision comptabilisée au bi</b>	
<b>Provision de début d'année :</b>	<b>(625)</b>
<b>Provision de fin d'année :</b>	<b>(567)</b>
<b>Couverture financière</b>	
Valeur des engagements de fin d'année :	(2 639)
Valeur des fonds de fin d'année :	2 065
<b>(Insuffisance) / Surplus :</b>	<b>(574)</b>
	0
Pertes et (gains) actuariels restant à amortir :	8
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'année</b>	<b>(567)</b>

#### **Charges de l'exercice 2011**

Coût des services :	(327)
Coût de l'actualisation :	(34)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	27
Amortissement de la valeur des engagements ini-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-
<b>Total :</b>	<b>(334)</b>

La charge nette (hors effet de change) comptabilisée au 30 juin 2011 est de 160 K€.

#### **Les hypothèses suivantes ont été retenues, au 31 décembre 2011 :**

- Taux d'actualisation : 1,30 %
- Taux d'évolution des salaires et mobilité : taux par âge équivalent à une moyenne de 4,29%
- Age de départ : 60 ans
- Table de mortalité : 20ème table nationale hommes / femmes

### 6.13.3 Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation institué par la loi n° 2004-391 du 4 Mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié, ayant au moins un an d'ancienneté, de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur.

Le volume d'heures acquises cumulées net au 30 juin 2012 est de 82 342 heures.

### 6.14 Emprunts et dettes financières

Cette note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Passifs non courants (échéances à plus d'un an)</b>		
Prêts bancaires garantis	3 994	2 675
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	0	0
Autres	74	122
<b>TOTAL</b>	<b>4 068</b>	<b>2 797</b>
<b>Passifs courants (échéances à moins d'un an)</b>		
Part courante des prêts bancaires garantis	250	4 242
Banque créditrice	3 508	5
Prêts bancaires non-garantis	15 227	14 389
Intérêts courus non échus	21	11
Juste valeur des instruments financiers	496	1 159
Comptes courants passifs	5 000	5 000
Autres	164	530
<b>TOTAL</b>	<b>24 666</b>	<b>25 336</b>

Un protocole d'accord (le « Protocole ») en date du 14 décembre 2009 a été signé entre Baccarat S.A., la Société du Louvre, BNP Paribas, CIC Est, LCL Le Crédit Lyonnais, Natixis et la Société Générale, sous l'égide de La Médiation du Crédit, afin de renouveler les lignes de crédit de Baccarat France et de sa filiale Baccarat Inc. à échéance du 2 novembre 2010 pour des montants respectifs de 13 435 K€ et de 8 500 K\$.

Le 16 décembre 2010, dans le cadre de ce Protocole, Baccarat a, en coordination avec la Société du Louvre, actionnaire majoritaire, renouvelé ses lignes de crédit pour Baccarat S.A. et Baccarat Inc. avec l'ensemble de ses partenaires financiers historiques.

Suite au respect du covenant bancaire, les lignes de crédit sont renouvelées jusqu'au 17 décembre 2012 pour Baccarat S.A. à hauteur de 11 240 K€ et pour Baccarat Inc. à hauteur de 6 140 K\$, moyennant un certain nombre de garanties.

Enfin, dans le cadre de ce protocole d'accord, il était prévu un certain nombre de dispositions portant notamment sur les points suivants :

- L'actionnaire majoritaire a apporté sous forme d'avance en compte courant un montant de 1 167 K€,
- L'acquisition par Baccarat S.A. des titres de Baccarat Real Estate (BRE), détenus par Groupe du Louvre en vue de leur cession intégrale,
- L'actionnaire majoritaire a accordé un crédit-vendeur à Baccarat S.A. de 3 853 K€.

Suite à l'acquisition par Baccarat de la participation de Groupe du Louvre dans la société Baccarat Real Estate (BRE) intervenue en juin 2010 grâce à un crédit-vendeur, la société Baccarat Real Estate a été cédée pour un montant de 10 114 K\$, par accord du 28 juillet 2010.

Au 30 juin 2012, le solde de l'avance en compte courant et du crédit vendeur consentis par Société du Louvre à Baccarat S.A. s'élève à 5 000 K€ (étant précisé que la somme des engagements financiers de Société du Louvre vis à vis du Groupe Baccarat ne saurait excéder 5 000 K€).

Baccarat est par ailleurs confiante dans sa capacité à se refinancer à des conditions satisfaisantes au plus tard à l'échéance de ses lignes de crédit.

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

					au 30/06/2012					
	Devise	F / V	Taux d'intérêt nominal	Échéance	Valeur Nominale			Valeur Comptable		
					KDevise	Taux	Keuros	KDevise	Taux	Keuros
<b>Passifs non courants</b>										
<u>Prêts bancaires garantis</u>										
	JPY	F	1,81%	2014			3 995			3 995
	JPY	F	1,48%	2013	200 000	100,13	1 997	200 000	100,13	1 997
	JPY	F	1,63%	2014	200 000	100,13	1 997	200 000	100,13	1 997
<u>Passifs relatifs à des contrats de location-financement</u>										
							0			0
<u>Autres</u>										
	Aide Anvar > 1 an	EUR								73
	Dépôts de garantie	EUR								49
	Participation des salariés	EUR								24
<b>Total Passifs non courants</b>										<b>4 068</b>
<b>Passifs courants</b>										
<u>Part courante des prêts bancaires garantis</u>										
	JPY	V	2,48%	2012	100 000	100,13	999	25 000	100,13	250
	JPY	F	2,03%	2012			999			250
	JPY	F	2,01%	2012						
	JPY	V	1,52%	2012						
<u>Facilité bancaire et crédits court terme non garantis</u>										
	Concours bancaires (dettes)	JPY		2012	1 350 000	100,13	13 598	1 039 557	100,13	10 498
	Comptes Courants - Bt Grèce avec P. Deros	EUR		2012	116	1	116	116	1	116
<u>Facilité bancaire et crédits court terme garantis</u>										
	Concours bancaires (dettes)	USD		2012	6 100	1,259	4 845	6 100	1,259	4 845
	Concours bancaires (dettes)	EUR		2012	4 300	1	4 300	0	1	0
	Concours bancaires (trésorerie passive) - Baccarat	EUR		2012	6 940	1	6 940	3 505	1	3 505
	Concours bancaires (trésorerie passive) - Damon	EUR						2	1	2
	Intérêts courus non échus	EUR								21
	Comptes Courants - Sté du Louvre	EUR		2012	5 000	1	5 000	5 000	1	5 000
<u>Autres</u>										
	Aide Anvar < 1 an	EUR								545
	Participation des salariés - part < 1 an	EUR								49
	Juste valeur des instruments financiers	EUR								0
										496
<b>Total Passifs courants</b>										<b>24 666</b>
<b>Total des passifs</b>										<b>28 734</b>
<b>Total des passifs</b>										<b>28 734</b>
<u>Passifs non soumis à intérêts</u>										
	Aide Anvar									618
	Dépôt de garantie									98
	Juste valeur des instruments financiers									24
										496
<b>Total des passifs portant intérêts</b>										<b>28 116</b>

Au 31 décembre 2011, Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants:

					au 31/12/2011						
	Devise	F / V	Taux d'intérêt nominal	Échéance	Valeur Nominale			Valeur Comptable			
					KDevise	Taux	Keuros	KDevise	Taux	Keuros	
<b>Passifs non courants</b>											
<u>Prêts bancaires garantis</u>											
	JPY	F	1,81%	2014	100 000	100,2	2 994	998	68 000	100	2 675
	JPY	F	1,48%	2013	200 000	100,2	1 996	200 000	100		679
	JPY	F	1,63%	2014							1 996
<u>Passifs relatifs à des contrats de location-financement</u>							300				0
<u>Autres</u>											122
Aide Anvar > 1 an	EUR										97
Dépôts de garantie	EUR										25
Participation des salariés	EUR										
<b>Total Passifs non courants</b>										<b>2 797</b>	
<b>Passifs courants</b>											
<u>Part courante des prêts bancaires garantis</u>											
	JPY	V	2,48%	2012	100 000	100,2	4 491	998	75 000	100	4 242
	JPY	F	2,03%	2012	100 000	100,2	998	100 000	100		749
	JPY	F	2,01%	2012	50 000	100,2	499	50 000	100		998
	JPY	V	1,52%	2012	200 000	100,2	1 996	200 000	100		499
<u>Facilité bancaire et crédits court terme non garantis</u>											
Concours bancaires (dettes)	JPY			2012	1 150 000	100,2	11 576	11 477	877 655	100	8 858
Comptes Courants - Bt Grèce avec P. Deros	EUR			2012	99	1	99	99	99	1	8 759
<u>Facilité bancaire et crédits court terme garantis</u>											
Concours bancaires (dettes)	USD			2012	7 285	1,294	22 970	5 630	7 285	1,29	10 647
Concours bancaires (dettes)	EUR			2012	4 720	1	4 720	4 720	0	1	5 630
Concours bancaires (trésorerie passive) - Baccarat	EUR			2012	7 620	1	7 620	7 620	3	1	0
Concours bancaires (trésorerie passive) - Damon	EUR								2	1	3
Intérêts courus non échus	EUR								2		2
Comptes Courants - Sté du Louvre	EUR			2012	5 000	1	5 000	5 000	5 000	1	12
<u>Autres</u>											1 590
Aide Anvar < 1 an	EUR										52
Participation des salariés - part < 1 an	EUR										379
Juste valeur des instruments financiers	EUR										1 159
<b>Total Passifs courants</b>										<b>25 336</b>	
<b>Total des passifs</b>										<b>28 133</b>	
<b>Total des passifs</b>										<b>28 133</b>	
<u>Passifs non soumis à intérêts</u>											1 333
Aide Anvar											149
Dépôt de garantie											25
Juste valeur des instruments financiers											1 159
<b>Total des passifs portant intérêts</b>										<b>26 800</b>	

Baccarat a, en coordination avec Société du Louvre, actionnaire majoritaire, obtenu le maintien de ses lignes de crédit avec l'ensemble de ses partenaires financiers, pour Baccarat SA et Baccarat Inc. (cf. notes « Faits significatifs de l'exercice », N°2.2 – Risque de Liquidité et N°7 – Engagements hors bilan) dans le cadre d'un protocole d'accord signé le 16 décembre 2010.

Les lignes de crédit à court terme ont été confirmées jusqu'au 15 février 2012 pour Baccarat SA à hauteur de 12 340 K€ et pour Baccarat Inc. à hauteur de 7 330 K\$, moyennant un certain nombre de garanties. Les lignes de crédits sont prolongées jusqu'au 17 décembre 2012 à hauteur de 11 240 K€ pour Baccarat S.A. et pour Baccarat Inc. à hauteur de 6 140 K\$. Dans le cadre de ce protocole, des garanties ont été donné aux banques (cf. note 7 – Engagements hors bilan).

## 6.15 Autres Crédeurs

- Ventilation par nature

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Clients – Avances et acomptes reçus	3 428	1 703
Dettes sur acquisitions d'actifs	866	1 867
Dettes sociales	12 065	10 738
Dettes fiscales	557	926
Autres	4 440	3 973
<b>Total des autres tiers</b>	<b>21 356</b>	<b>19 207</b>

## 6.16 Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Le groupe estime avoir constitué des provisions suffisantes pour couvrir les risques liés à des litiges généraux et spécifiques existants au 30 juin 2012.

### Obligations environnementales

En 2011, afin de répondre aux exigences de la DREAL, la Société a déployé un plan d'action à horizon 2013, visant notamment à mesurer de façon régulière les retombées atmosphériques de plomb et à analyser la teneur en plomb des sols autour de la Manufacture.

Les résultats sur l'année 2011 des analyses réalisées sur les retombées atmosphériques de plomb autour de la Manufacture sont bien inférieurs au seuil réglementaire de 250ng/m<sup>3</sup> de plomb dans l'air ambiant.

Par ailleurs, la Manufacture qui comporte des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), est autorisée à exploiter la cristallerie sous réserve de respecter les prescriptions de son arrêté préfectoral.

Cet arrêté préfectoral d'autorisation, remis à jour le 25 juin 2010 suite à l'arrêté verrier de 2003 et à l'évolution des meilleures techniques disponibles (MTD), ne comporte pas de prescriptions susceptibles de ne pouvoir être respectées dans le cadre d'une exploitation normale des installations de la Manufacture de Baccarat.

### Litiges et contentieux

La Société a été assignée par l'ancien exploitant de la Cristal Room Baccarat, dont le contrat a été résilié en 2008. Sur la base d'une analyse juridique étayée, la société n'a constaté aucune provision pour risques, considérant la demande non fondée dans son principe et dans son montant.

## 7. Engagements hors bilan

### 7.1 Par nature

- Les engagements donnés hors bilan au 30 juin 2012 sont les suivants :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b><u>Engagements donnés</u></b>		
Avals et cautions donnés	4 845	5 665
Garanties réelles sur dettes au bilan	1 334	1 313
<b>Total</b>	<b>6 179</b>	<b>6 978</b>
<b><u>Engagements réciproques</u></b>		
Crédit à moyen terme	25 279	28 931
Autres engagements	262	248
<b>Total</b>	<b>25 541</b>	<b>29 179</b>

- Les engagements reçus hors bilan au 30 juin 2012 sont les suivants :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Avals et cautions reçus	-	-
Garanties réelles sur dettes au bilan	199	199
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>199</b>
<b><u>Engagements réciproques</u></b>		
Crédit à moyen terme	25 279	28 931
Autres engagements	262	248
<b>Total</b>	<b>25 541</b>	<b>29 179</b>

### 7.2 Echancier

- L'échéancier des engagements donnés hors bilan au 30 juin 2012 est le suivant:

<b>En milliers d'euros</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
<b><u>Engagements reçus</u></b>				
Avals et cautions reçus	4 845			4 845
Garanties réelles reçus	21	1 313		1 334
<b>Total</b>	<b>4 866</b>	<b>1 313</b>	<b>-</b>	<b>6 179</b>
<b><u>Engagements réciproques</u></b>				
Crédit moyen terme	25 279			25 279
Autres engagements	262			262
<b>Total</b>	<b>25 541</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 541</b>

- L'échéancier des engagements reçus hors bilan au 30 juin 2012 est le suivant :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
<b>Engagements reçus</b>				
Avals et cautions reçus				-
Garanties réelles reçus	199	-	-	199
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>199</b>
<b>Engagements réciproques</b>				
Crédit moyen terme	25 279	-	-	25 279
Autres engagements	262			262
<b>Total</b>	<b>25 541</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 541</b>

Dans le cadre du protocole d'accord du 14 décembre 2009, les garanties données avec les banques sont :

- Le gage de certaines pièces exceptionnelles de Baccarat SA
- Le nantissement des titres de la Société Damon Delente
- Le nantissement de la marque Baccarat en France
- La cession de créances Dailly sur l'ensemble des créances commerciales de Baccarat SA, hors Sociétés du Groupe (les créances ont été conservées au bilan de Baccarat SA).

Dans le cadre de ce protocole d'accord, il était prévu un certain nombre de dispositions portant principalement sur les points suivants :

- L'actionnaire majoritaire a apporté sous forme d'avance en compte courant un montant de 1 167 K€,
- L'actionnaire majoritaire a accordé un crédit-vendeur à Baccarat S.A. de 3 853 K€,

Au 30 juin 2012, le solde de l'avance en compte courant et du crédit vendeur consentis par Société du Louvre à Baccarat S.A. s'élève à 5 000 K€ (étant précisé que la somme des engagements financiers de Société du Louvre vis à vis du Groupe Baccarat ne saurait excéder 5 000 K€).

### **7.3 Engagements de location**

Le Groupe exploite majoritairement ses magasins par des contrats de location simple. La durée moyenne des baux commerciaux est de 9 ans. La charge de location des magasins au 30 juin 2012 s'élève à 5 581 K€ et 4 369 K€ au 30 juin 2011.

Postérieurement à la clôture du 31 décembre 2011, la filiale américaine Baccarat Inc. a conclu un bail avec Ironwood Realty Corporation pour l'ouverture d'une nouvelle boutique au 635 Madison avenue à New-York, U.S.A.

Le Conseil d'administration du 31 janvier 2012 a autorisé, dans le cadre de ce bail, Baccarat SA à délivrer sa garantie pour le paiement de toutes les sommes dues au bailleur par Baccarat Inc. au titre dudit bail dans la limite des montants et plafonds présentés au chapitre 2.1.2 du présent document.

## 8. Résultat par action

Le capital social est de 830 713 actions entièrement libérées.

### Résultat de base par action

Le résultat de base par action au 30 juin 2012 a été calculé à partir d'un résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et s'élève à (1,02)€ (30 juin 2011 : +1,39€).

### Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au 30 juin 2012 a été calculé à partir d'un résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et s'élève à (1,02)€ (30 juin 2011 : +1,39€), ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le cours moyen de l'action retenu pour calculer l'impact dilutif des options sur actions a été déterminé à partir des cours disponibles sur la période pendant laquelle les options étaient en circulation.

En milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011	Variation	%
Résultat de la période	(848)	900	(1 748)	-194,2%
Dont attribuable aux porteurs de capitaux de la société	(693)	1 034	(1 727)	-167,0%
Dont attribuable aux Intérêts minoritaires	(155)	(134)	(21)	15,7%
<b>Résultat de base par action en euros</b>	<b>(1,02)</b>	<b>1,39</b>	<b>(2,41)</b>	<b>-173,4%</b>
<b>Résultat dilué par action en euros</b>	<b>(1,02)</b>	<b>1,39</b>	<b>(2,41)</b>	<b>-173,4%</b>

en euros	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net	(848 000)	900 000
Actions en circulation (y/c actions gratuites)	830 713	646 893
<b>Résultat de base par actions</b>	<b>(1,02)</b>	<b>1,39</b>
Nb moyen pondéré d'options sur actions	24 000	24 000
	1	1
Options à prendre pour calcul		
Charge restant à constater	4 550	352 000
Prix moyen de l'exercice / la période	149,9	153,0
Prix d'exercice	212	212
Prix exercice ajusté	212	227
Nb actions émises au prix de marché	33 973	35 608
Dilution (en nombre d'actions)	830 713	646 893
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>(1,02)</b>	<b>1,39</b>

Le cours moyen de l'action retenu pour calculer l'impact dilutif des options sur actions a été déterminé à partir des cours disponibles sur la période.



## 9. Relations avec les parties liées

### 9.1 Société mère et société tête de groupe

Baccarat S.A. est une filiale à 66,53% de Groupe du Louvre.

### 9.2 Opérations avec les principaux dirigeants

#### Prêts aux administrateurs :

Néant

#### Rémunérations des principaux dirigeants :

La Direction Générale se conforme aux recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, le rapport de gestion du conseil d'administration du 30 mars 2012 indique la rémunération totale brute versée durant l'exercice à chaque mandataire social au titre de son mandat social ou d'un contrat de travail.

Les dirigeants bénéficient également du programme d'options sur actions mis en place sur l'exercice.

#### 9.2.1 Rémunération des administrateurs et du dirigeant

- Rémunération et avantages versés au Directeur Général

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<b>Monsieur Hervé Martin, Directeur Général jusqu'au 31 mars 2011</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2011</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice par la société contrôlante	539 008 € (1)	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>539 008 €</b>	
<b>Monsieur Markus Lampe, Directeur Général depuis le 23 mai 2011</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2011</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice par la société contrôlante		498 540 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
<b>TOTAL</b>		<b>498 540 €</b>

(1) Rémunération fixe et montant maximum de la rémunération variable

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
	<b>Au titre de l'exercice 2010</b>		<b>Au titre de l'exercice 2011</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Monsieur Hervé Martin, Directeur Général jusqu'au 31 mars 2011</b>				
Rémunération fixe	-	385 008 €	-	-
Rémunération variable	-	108 413€	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (1)	-	2 880 €	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>496 300 €</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Monsieur Markus Lampe, Directeur Général depuis le 23 mai 2011</b>	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	298 540 €
Rémunération variable	-	-	200 000 €(2)	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (3)	-	-	-	52 814 €
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200 000 €</b>	<b>351 354 €</b>

(1) Voiture de fonction

(2) Montant contractuel garanti pour l'exercice 2011, pouvant atteindre 100% du salaire de base (soit un montant de 475 007€) en fonction de l'atteinte des objectifs

(3) Voiture et appartement de fonction

<b>Tableau récapitulatif de la situation de chaque dirigeant mandataire social en 2011</b>								
Nom du dirigeant mandataire social	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
<b>M. Hervé Martin</b> Directeur Général début mandat : 09/01/2008 fin mandat : 31/03/2011	X (1)			X	X (2)		X	
<b>M. Markus Lampe</b> Directeur Général début mandat : 23/05/2011 fin mandat : 30/06/2014	X (1)			X	X (2)			

(1) Contrat de travail avec la société contrôlante, Société du Louvre (Hervé Martin), puis Groupe du Louvre depuis le 1er juillet 2011 (Markus Lampe)

(2) En cas de rupture de son contrat de travail imputable à l'employeur, Société du Louvre, puis Groupe du Louvre, et sauf faute grave ou lourde, indemnité de départ représentant 6 mois de rémunération brute moyenne (fixe + variable) versée à cours des 12 derniers mois. Cette indemnité n'est pas attachée à la cessation de ses fonctions de mandataire social de la Société.

- **Jetons de présence versés aux administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2010 a décidé de fixer le montant global annuel des jetons de présence devant être attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2009 à 75 000 euros, sur la base d'une étude effectuée par un Cabinet extérieur, prenant en compte les pratiques du marché pour des sociétés françaises cotées de dimension similaire. Cette politique d'attribution de jetons de présence est appliquée depuis l'exercice 2008.

Lors de sa séance du 8 juin 2010, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la répartition suivante des jetons de présence proposée par l'Assemblée Générale :

- 51 000 euros au Conseil d'administration, soit 5 100 euros par administrateur et se divisant en :
  - une part fixe de 25 100 euros, soit 2 510 euros par administrateur, et
  - un montant variable de 25 000 euros, soit 2 500 euros par administrateur alloué en fonction de son assiduité aux réunions du Conseil.
- 12 000 euros au Comité des comptes, soit 4 000 euros par administrateur.
- 12 000 euros au Comité des rémunérations, soit 4 000 euros par administrateur.

Messieurs Jeffrey G. Dishner, Ellis F. Rinaldi, Richard R. Gomel, Jérôme C. Silvey, Russel Sternlicht et Barry Sternlicht, administrateurs représentants de Starwood Capital Group, ont renoncé à percevoir leurs jetons de présence en 2009, dus au titre de l'exercice 2008 et renonce à percevoir leurs jetons de présence en 2010, dus au titre de l'exercice 2009.

<b>Tableau sur les jetons de présence et autres rémunérations perçus par les administrateurs</b>		
	<b>Au titre de l'exercice 2009</b>	<b>Au titre de l'exercice 2010</b>
Membres du Conseil d'administration		
Monsieur Michael Boroian	5 010 €	8 456 €
Monsieur Steve M. Hankin(3)	-	-
Madame Dominique Hériard-Dubreuil(1)	5 010 €	8 456 €
Monsieur Ellis F. Rinaldi	-	-
Monsieur Hamilton South	6 289 €	6 758 €(2)
Monsieur Richard R. Gomel	-	-
Monsieur Jérôme C. Silvey	-	-
Monsieur Barry Sternlicht	-	-
Monsieur Russell Sternlicht(4)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>16 309 €</b>	<b>23 670 €</b>

(1) administrateur jusqu'au 15 septembre 2011

(2) montant diminué d'une retenue à la source de 25%

- **Informations sur les stocks options et actions de performance attribuées au Directeur Général et aux administrateurs**

Aucune option de souscription n'a été attribuée ni levée au cours de l'exercice 2011.

<b>Tableau récapitulatif des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe</b>						
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
-	-	-	-	-	-	-

<b>Tableau récapitulatif des options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social</b>			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nbre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
-	-	-	-

Aucune action de performance n'a été attribuée ni n'est devenue disponible au cours de l'exercice 2011.

<b>Tableau récapitulatif des actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe</b>						
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nbre d'actions attribuées durant l'exercice	valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	date d'acquisition	date de disponibilité	conditions de performance
-	-	-	-	-	-	-

<b>Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social au cours de l'exercice</b>	<b>N° et date du plan</b>	<b>Nbre d'actions devenues disponibles durant l'exercice</b>	<b>Conditions d'acquisition</b>
-	-	-	-

## 9.2.2 Historique des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

A ce jour, la Société a mis en place un unique plan d'attribution d'options d'actions en date du 4 décembre 2007 dont les modalités sont résumées ci-dessous :

<b>Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions</b>	
Date d'assemblée	<b>Plan n°1</b> 04/12/2007
Date du conseil d'administration	10/06/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	29 000
<i>Les mandataires sociaux</i>	
<i>Monsieur Hervé Martin, Directeur Général</i>	<i>10 000</i>
Point de départ d'exercice des options	12/06/2010
Date d'expiration	12/06/2013
Prix de souscription ou d'achat	212 €
Modalités d'exercice : 4 tranches	¼ en 2010, ¼ en 2011, ¼ en 2012 et ¼ en 2013
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2011	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	5 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2011	24 000

### 9.2.3 Informations sur les options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés attributaires de la Société

Tableau de synthèse des options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers en 2011	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant	
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	Néant	

### 9.3 Montant provisionné aux fins du versement de pension, retraite ou autres avantages

Néant

### 9.4 Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs :

Néant

## 9.5 Autres transactions avec les parties liées

Soldes et transactions avec les sociétés contrôlantes et les sociétés mises en équivalence :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>SOCIETES CONTROLANTES</b>	<b>SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>
<b><u>Actif</u></b>		
Créances financières	34	
Stocks		
Créances		55
Valeurs disponibles		
Provisions pour dépréciation		
<b><u>Passif</u></b>		
Dettes à court terme		
Crédits de trésorerie	5 000	
<b><u>Charges</u></b>		
Achats/Charges externes		
Charges financières	(85)	
<b><u>Produits</u></b>		
Ventes		
Produits Financiers		

Concernant les sociétés contrôlantes, il s'agit des relations du Groupe Baccarat avec Société du Louvre, Groupe du Louvre, Louvre Hôtels. Principalement, elles correspondent à des relations commerciales, ventes de marchandises, prestations de services et de mise à disposition de personnels.

Les transactions avec la société mise en équivalence, SVD André Bonhomme concernent des opérations intra-groupes sur créances clients.

Le Groupe Baccarat est consolidé dans les comptes de Société du Louvre contrôlé par la société Groupe du Louvre.



**KPMG Audit**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9, avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France



**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92075 La Défense Cedex

**Baccarat S.A.**

**Rapport des commissaires aux  
comptes sur l'information  
financière semestrielle 2012**

Période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012  
Baccarat S.A.  
Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat  
*Ce rapport contient 79 pages*  
Référence : FP-123-024





**KPMG Audit**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9, avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France



**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92075 La Défense Cedex

## **Baccarat S.A.**

Siège social : Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat  
Capital social : €20 767 825

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012**

Période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Baccarat S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2 « Risque de liquidité » et 6.14 « Emprunts et dettes financières » de l'annexe, qui exposent les conditions de prolongation des concours financiers consentis par les banques dans le cadre de l'accord du 16 décembre 2010.

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Schiltigheim, le 21 septembre 2012

Courbevoie, le 21 septembre 2012

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Mazars

Frédéric Piquet  
*Associé*

Raymond Petroni  
*Associé*